COMMUNE DE RECLAINVILLE - 28170

Restauration de l'église Saint Pierre



DIAGNOSTIC

juin 2025

EIRL FRANCOIS SEMICHON ARCHITECTE DPLG - 11 rue du Cloître Saint André 28000 CHARTRES
Tel. 06 80 40 78 40 - Mail. francois.semichon@architectes.org

Sommaire

Avant propos page 3

PRESENTATION DES TRAVAUX

I-Historique de l'église Saint Pierre de Réclainville

1-Eglise Saint-Pierre de Réclainville page 5
2-Description de l'église page 6
3-Les différentes sources décrivant l'histoire de l'église de Réclainville page 9
4-Historique de l'église de Réclainville page 9
5-L'église de Réclainville pendant la Révolution page 22
6-Histoire de l'église de Réclainville de l'an XI à aujourd'hui page 22
7-La création d'une nouvelle voute (1883) page 31
8-Importants travaux de couverture sur l'église (1901-1902) page 43
9-L'inventaire après la séparation de l'Etat et de l'église de 1906 page 44
10-La désaffectation du cimetière et la construction d'un nouveau (1906-1923) page 45
11-L'église Saint-Pierre de Réclainville en cartes postales vers 1910 page 46
12-La transformation du vieux cimetière en place publique (1923-1932) page 49
13-La restauration de la sacristie (1964-1965) page 51
14-Des travaux de charpente et de couverture sur l'église (1969-1971) page 51
15-L'électrification de l'église (1973) page 52
16-La restauration des vitraux (1977-1978) page 53
17-L'entretien régulier de la couverture de l'église (1979-1990) page 53
18-La visite de l'architecte des Bâtiments de France en 1981 page 53
19-La restauration du clocher (1987) page 53
20-Nouvel aménagement de l'ancienne chapelle seigneuriale (1989) page 54
21-L'aménagement de l'allée de l'église (1990) page 54
22-La restauration de vitraux (1995-1997) page 54
23-La restauration des tableaux (2000-2001) page 54
24-La mise en lumière de l'église (2003) page 55
25-La mise aux normes électriques de l'église (2010) page 55
26-La restauration des vitraux de l'église (2022-2025) page 55
27-En conclusion page 56

II-Chronologie des Actes page 57

III-Etat sanitaire des ouvrages et proposition de travaux

Préambule page 86
Chapitre 1-Les maçonneries page 87
Chapitre 2-Les charpentes page 98
Chapitre 3-Les couvertures page107

IV-Plans page 112

V-Estimation des travaux page 120

Avant propos

L'église Saint Pierre de Réclainville est composée d'une nef, d'un chœur et d'un chevet polygonal à 5 faces. L'ensemble est d'une longueur de 25m et de 8,25m de largeur.

L'ensemble de l'église nef et chœur a certainement été construit d'un seul tenant après la guerre de cent ans.

Ces importants travaux réalisés au début du XVIème pourrait être attribués à la famille d'Allonville seigneurs de Réclainville

La chapelle seigneuriale située au nord est contemporaine de l'église.

En 1878 une décision est prise pour un projet de travaux dessiné par M. Leloup architecte à Chartres. Il permettait de réaliser de nouvelles voûtes en briques et plâtre sous les entraits de fermes et en abandonnant la voûte lambrissée du XVIème siècle.

Ce projet, avec M/ Leloup, est abandonné. Il verra finalement le jour en 1883 avec une entreprise d'Orléans, la maison A. Carré.

Suivront la construction de la tourelle d'escalier d'accès au clocher en 1883 et la construction de la sacristie en 1889.

L'intérieur de l'église présente un ensemble de très beaux vitraux réalisés par l'atelier Charles Lorin à Chartres entre 1887 et 1902.

L'aspect intérieur de cette église nous montre qu'elle a bénéficié d'un entretien régulier.

Ce rapport présente une première étude historique et architecturale de l'édifice, analysant les dispositions de l'église, la chronologie de la construction et les différentes étapes des travaux d'entretien et d'amélioration.

En seconde partie sont présentés l'état sanitaires des ouvrages et des propositions de travaux principalement sur l'arase maçonnée, la charpente et l'ensemble des couvertures.

En dernière partie une approche financière est proposée.

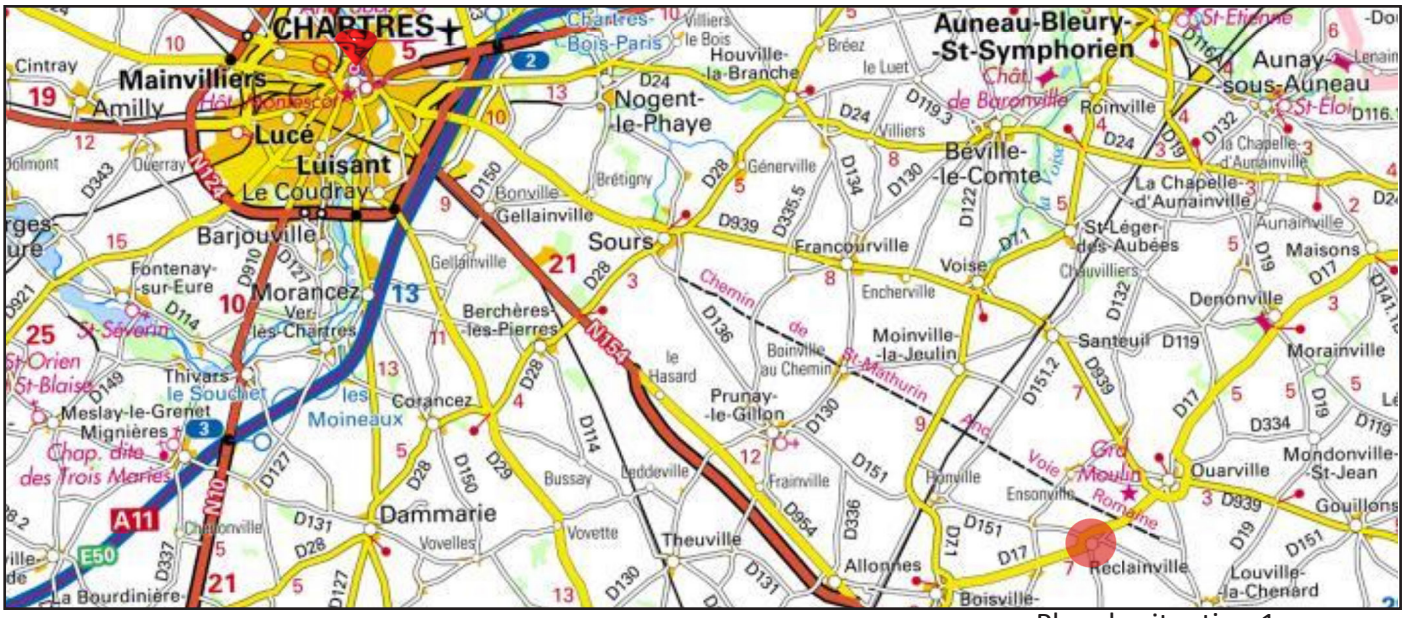

Plan de situation 1 Source Géoportail

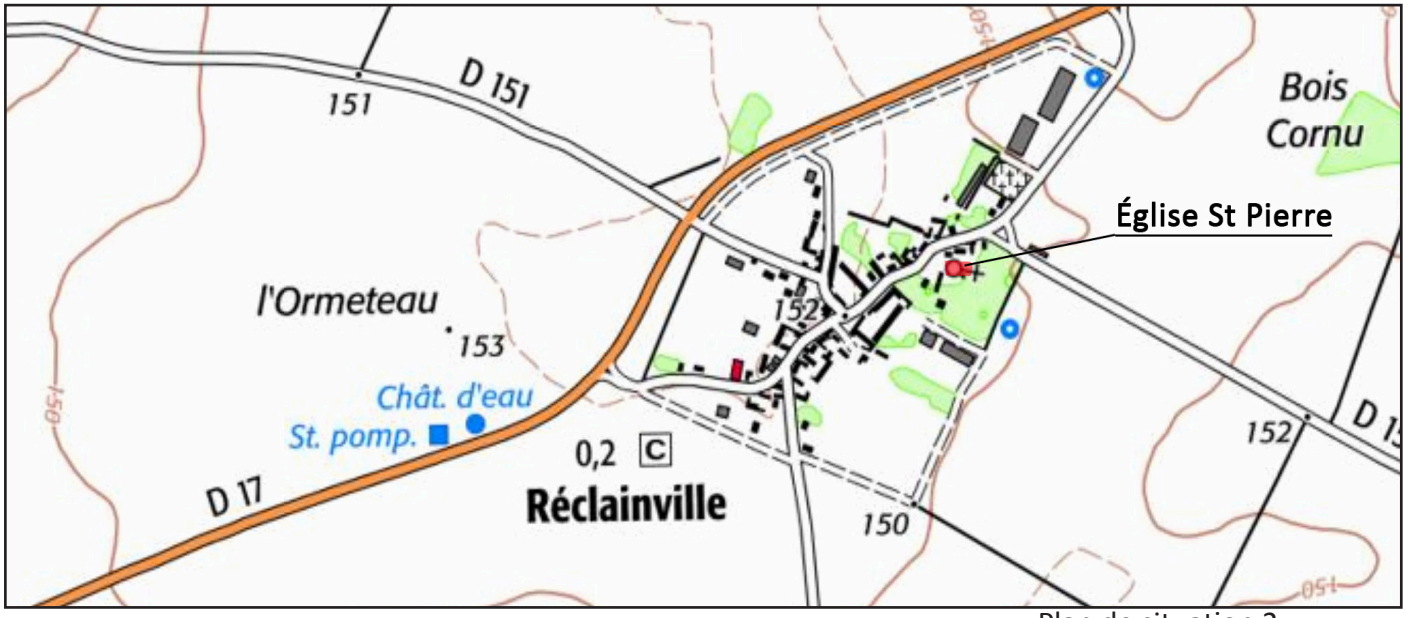

Plan de situation 2 Source Géoportail



Vue aérienne Source Géoportail

I-Historique de l'église Saint Pierre de Réclainville

par Eric Yvard Historien du patrimoine



1-Eglise Saint-Pierre de Réclainville

Réclainville est une commune de la communauté de communes Cœur de Beauce du canton des Villages Vovéens, située dans de le département d'Eure-et-Loir en région Centre-Val-de-Loire.

La population actuelle de cette commune est de 203 habitants [1] répartis dans trois hameaux (le Bourg, Moinville-la-Bourreau et Villeneuve-Languedoc [2]) sur une superficie de 9,8 km2.

Le nom de cette localité est attesté sous les formes de « Reclamantis villa » vers 1080 et « *Reclani Villa* » en 1120 [3] .

---

[1] Selon le recensement de 2022.

[2] Alias Villeneuve-Languedoue.

[3] Guy Villette, Les noms des villes et des villages d'Eure-et-Loir, centre départementale de documentation pédagogique d'Eure-et-Loir, 1991, page 190.

Sous l'Ancien régime, Réclainville était une paroisse de l'élection de Chartres, généralité d'Orléans, relevant juridiquement du bailliage et présidial de Chartres, militairement du gouvernement de l'Orléanais et religieusement du doyenné d'Auneau, une circonscription dépendant du grand archidiaconé de Chartres dans l'évêché de Chartres.

Aujourd'hui l'église de Réclainville appartient à la paroisse bienheureuse Marie Poussepin, dont le siège est situé à Auneau.

L'église paroissiale, située au centre du bourg, est dédiée à saint Pierre et était entourée jusqu'au début du XXème siècle par son cimetière clos de murs, qui devint 1932 la place publique du village.

Le présentateur à la cure de Réclainville était jusqu'à la Révolution l'abbé de Saint-Père en Vallée à Chartres.

Cette église semble avoir été construite au lendemain de la guerre de Cent ans, peut être à l'emplacement d'une plus ancienne dont il ne subsiste aucun vestige.

Sa construction est probablement due à la générosité des seigneurs de Réclainville de la famille d'Allonville qui possédèrent ladite seigneurie jusqu'au début du XVIIème siècle.

La famille d'Allonville, d'extraction chevaleresque, est devenue seigneur de Réclainville vers 1398 par le mariage de Marguerite Gouffier, dame de Réclainville, avec Jean d'Allonville, écuyer, seigneur d'Allonville à Bailleau-L'Evêque en Beauce.

2-Description de l'église

Primitivement l'église devait se composer seulement d'une nef et d'un chœur. Le plan actuel n'est que le résultat d'ajouts successifs : une chapelle, une sacristie et une tour d'escalier pour monter au clocher.

A l'Ouest, le mur de la façade est soutenu par deux petits contreforts qui encadrent un portail en plein cintre, et d'un double contrefort à chaque angle.

Une petite baie percée au haut dudit mur, légèrement sur la droite, permettait d'éclairer le beffroi du clocher.



Pignon Ouest de l'église de Réclainville

A l'Est, l'église est terminée par un chevet polygonal confortés par quatre contreforts et percé de trois baies à remplage gothique.



Chevet de l'église de Réclainville

Les murs Sud et Nord de la nef sont confortés par des piliers en pierres de taille et percés de chaque côté de fenêtres au remplage de style gothique : 4 au Sud et 5 au Nord.



Mur sud de l'église de Réclainville



Mur nord de l'église de Réclainville

Une chapelle seigneuriale fut ajoutée sur le mur Nord par la famille d'Allonville pendant la première moitié du XVIème siècle.

Le clocher, de forme carrée à la base et terminé d'une petite flèche, est posé sur le devant du faitage au-dessus du mur pignon de la façade.

Une tourelle d'escalier pour monter au clocher fut bâtie à la fin du XIXème siècle à l'angle droit de la façade et du mur Sud.

La sacristie actuelle fut construite à la fin du XIXème siècle à l'emplacement d'une plus ancienne contre le mur Sud de l'église. Elle est éclairée d'une fenêtre et percée d'une porte ouvrant sur le jardin de l'ancien presbytère.





Tour descalier du clocher et sacristie

3-Les différentes sources décrivant l'histoire de l'église de Réclainville

L'histoire de cette église nous est bien connue depuis la première moitié du XVIème siècle et jusqu'à la Révolution grâce aux documents de la fabrique qui sont aujourd'hui conservés aux archives départementales d'Eure-et-Loir (Côtes G 5344 à 5356), et tout particulièrement pour la période allant de 1683 à la Révolution avec tous les comptes de la fabrique (recettes et dépenses) qui ont été conservés.

Après la Révolution, les archives communales de Réclainville, et tout spécialement les délibérations du conseil municipal de 1787 à aujourd'hui, nous indique tous les travaux réalisés dans ladite église. Une partie de ces archives est conservée aux archives départementales d'Eure-et-Loir [4] (1787-1939) et une autre en mairie (1939-2025).

Les archives de la préfecture de Chartres concernant les affaires communales de Réclainville dont les travaux sur l'église et le cimetière, sont-elles aussi déposées aux archives départementales d'Eure-et-Loir (Côtes 2 O 2805 et 2807) et nous apportent des renseignements qui peuvent être complémentaires des archives communales.

Les archives départementales conservent aussi les papiers des comptes de la fabrique de Réclainville de la fin du XIXème siècle jusqu'à la séparation de l'église et de l'état en 1905 (Côte V 186), ainsi que l'inventaire des biens de la fabrique et des objets mobiliers et religieux de l'église (Côte V 295) qui a été rédigé en 1906.

Le premier plan cadastral de la commune dit Napoléonien, qui a été établi en 1835, nous donne le plan au sol de l'église et du cimetière tels qu'ils étaient à cette époque (Côtes 3 P 5188 à 5193).

Les archives départementales possèdent un plan ancien de la paroisse de Réclainville établi en 1778 par le chapitre de la cathédrale de Chartres pour la perception du droit de champart que ledit chapitre possédait sur ladite paroisse (Côte 2 Fi 190//1).

Deux autres documents, eux aussi conservés aux archives départementales, nous apportent quelques renseignements sur la commune de Réclainville dont un état de ses biens communaux établi en 1854 par l'agent voyer d'Auneau à la demande de la préfecture d'Eure-et-Loir (Côté 1 O 433), et un plan des communes et des écoles d'Eure-et-Loir (Côte 4 fi 194).

4-Historique de l'église de Réclainville

Grace aux documents de la fabrique de Réclainville, dont les plus anciens remontent au milieu du XVIème siècle, nous apprenons que Nicolas d'Allonville, seigneur de Réclainville fit construire une chapelle seigneuriale qui fut accolée au mur Nord de l'église et qu'il passa pour cela une transaction avec la fabrique de Réclainville, d'après un acte passé le 27 mars 1548 devant le notaire de Réclainville [5].

[4] A.D.28. E-Dépôt 313/ 1 à 4
[5] A.D.28. G 5353

Une porte fut percée pour entrer directement dans ladite chapelle sans passer par la grande porte d'entrée. Cette porte était à l'origine surmontée des armoiries de Nicolas d'Allonville et de son épouse Marguerite de Morainville.

Ladite chapelle était éclairée d'une baie située au-dessus de la porte d'entrée qui était très probablement vitrée aux armes des fondateurs.



Ancienne chapelle seigneuriale



Ancienne chapelle seigneuriale





Porte et fenêtre de l'ancienne chapelle seigneuriale



Ancienne pierre armoriée de la chapelle seigneuriale



« D'argent, à deux fasces de sable »

Armoirie de la famille d'Allonville



« D'argent à trois canettes de sable »

Armoirie de la famille de Morainville

Un second document date du 29 décembre 1561 [6] , nous indique qu'un certain Pierre Liot, tailleur de pierre à Réclainville, fut chargée par la fabrique de l'église de paver en pierre le sol de l'église : ce pavage subsiste encore aujourd'hui dans la nef.



[6] A.D.28. G 5352

Les comptes de la fabrique de Saint-Pierre de Réclainville, dont le premier conservé commence au 2 février 1683 [7] et le dernier se termine en 1785, sont la source la plus importante qui nous nous permet de retracer l'histoire ancienne de l'église de la fin du XVIIème siècle à la Révolution [8] .

Dans le compte de 1696, il est évoqué la pose d'un lambris dans l'église par Jacques et Eutrope Bomer, charpentiers à Louville [9] .

Dans le compte de 1713 à 1716, le curé de Réclainville déclare avoir acquis deux grands tableaux à cadre doré pour les autels latéraux dédiés l'un à la Sainte Vierge et l'autre à sainte Barbe [10] .

« ...Plus on a payé vingt livres pour deux grands tableaux à cadre doré, lun pour lautel de la Sainte Vierge et l'autre pour lautel de Sainte Barbe que monsieur le curé a acheté pour ca à la vente de monsieur le curé de Fresnai levesque cy 20 livres... ».

Dans celui de 1728 à 1730, il est évoqué la construction d'une sacristie. Le bois de charpente ayant été fourni par madame de Villeneuve-Languedoue, dame de Réclainville et les tuiles par son gendre monsieur d'Arbouville [11] .

Dans celui de 1731 à 1734, il est dit que la petite cloche a été refondue et augmentée de métal [12] .

Entre 1737 et 1743, l'ancien clocher est démoli et reconstruit en entier par Jacques et Toussaint Liot, charpentier et Charles Marquis, maçon [13] .

Un devis est dressé le 27 juin 1739 par Simon Sébastien Denizet, charpentier à Louville-la-Chénard [14] .

« ...Mémoire et devis du clocher et flèche de loeuvre et fabrique de léglize de Réclainville quy est à refaire à neuf, à demolir et reconstruire et pour donner à connoistre la quantité des bois qualités et force diceux avec tout les autres matériaux quy convienne pour la construction et louvrage dicelle je me suis moy Simon Sébastien Denizet charpentier demeurant à Louville transporté audit Réclainville pour faire la visite et devis de ladite ouvrage... ».

---

[7] A.D.28. G 5347
[8] A.D.28. G 5352
[9] A.D.28. G 5352
[10] A.D.28. G 5352
[11] A.D.28. G 5352
[12] A.D.28. G 5352
[13] A.D.28. G 5352
[14] A.D.28. G 5352

Le 16 octobre 1740, Charles et Claude Marquis, experts, visitent avec les gagers [15] de la fabrique la charpente et construction de l'ouvrage du clocher et de la flèche [16] .



Clocher de l'église de Réclainville

Entre 1743 et 1745, la fabrique fait l'acquisition d'un tableau représentant saint Sébastien pour la somme de 60 livres auprès d'un certain Bouclet, et un marché est passé avec le sieur Grenet, sculpteur à Louville-la-Chénard pour la façon d'un aigle et lutrin [17] .

« ...De la somme de soixante livres quil a payé au sieur Bouclet à Paris pour le tableau de Saint Sébastien 60 livres... »

« ...De la somme de quinze sols payée à (Pierre) David (Charron) pour une chassis par luy fait derrière ledit tableau 15 sols... »

« ...De la somme de douze livres dix-sept sols quil a payée savoir au sieur Peigné neuf livres seize sols pour serge verte pour faire un rideau au tableau de Saint Sébastien suivant sa quittance rapportée, vingt une sols pour façon ruban et boucle dudit rideau et quarante sols pour tringle cy 12 livres 17 sols... »

« ...De la somme de cent-dix livres payée à Grenet sculpteur demeurant à Louville pour le prix dun aigle et lutrain mentionné en sa quittance rapportée et marché y attaché cy 110 livres... ».

---

15 Gagers ou marguilliers ou fabriciens selon les régions

16 A.D.28. G 5352

17 A.D.28. G 5349



Tableau de saint Sébastien

Une plaque commémorative, incrustée sur le mur Sud de l'église, évoque un don à la fabrique par Louis Georgeon, laboureur et marchand de bas à Réclainville (mort en 1744) et son épouse Gabrielle Mignan (morte en 1745).

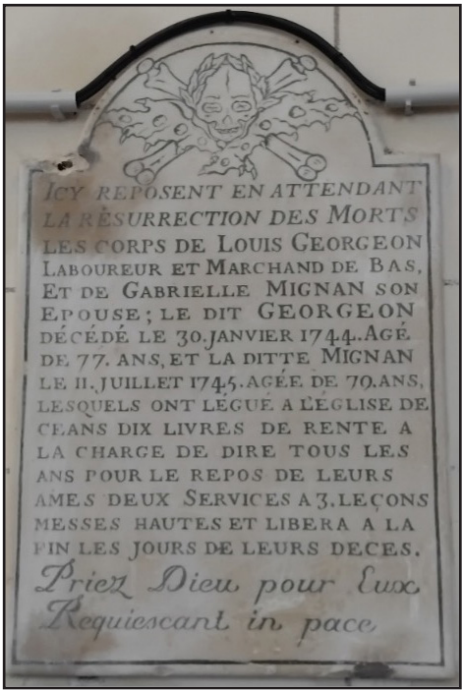

Plaque commémorative du mur Sud

Entre 1747 et 1752, les piliers de l'église sont recrépis à chaux et ciment, les grandes portes d'entrée sont refaites à neuf, une échelle est installée dans le clocher et la grande échelle pour monter au clocher est étayée .

---

[18] A.D.28. G 5349

« ...De la somme de quinze livres sept sols que le rendant a payé à Etienne Bordier et Pierre Brejault pour avoir recrépi les piliers de l'église à chau et cimant, suivant sa quittance rapportée cy 15 livres 7 sols... ».

« ...De la somme de trente et une livres que le rendant a payé à Pierre David charon pour avoir fourni d'une paire de grandes portes à l'église, un tire botte, une échelle dans le clocher, une etaye à la grande échelle et un ambranloy suivant sa quittance rapportée cy 31 livres... ».

Le 4 avril 1756, la fabrique passe un marché passé à la tablette du banc de fabrique avec Jean Olivier, menuisier à Auneau, pour la façon de deux petits autels pour la somme de 460 livres [19].

« ...La somme de quatre cens soixante livres, qu'il a payé à Jean Olivier menuisier à Auneau, scavoir celle de quatre cens cinquante livres pour les deux petits autels fait et posé par lui suivant le marché passé à la tablette le 4 avril 1756, celle de six livres pour l'adjustement à la boisserie du côté de la chapelle et quatre livres pour un porte livre fourni à ladite église, le tout suivant le marché, quittancé et remis entre les mains et rapporté, cy 460 livres... ».

Entre 1755 et 1758, des travaux de menuiserie sont exécutés pour aménager la sacristie et quelques améliorations sont apportées pour conforter le clocher et son beffroi [20] .

« ...La somme de cinquante-quatre livres, qu'il a payé à Pierre David charon, scavoir celle de 34 livres pour avoir fait et fourni de marchepied au ban d'œuvre, racommodé le coffre de la sacristie, fourni de 6 barreaux de six pieds, fait une porte audit coffre, fait et fourni le marchepied de ladite sacristie, fait et fourni dans ladite sacristie d'un armoire de sapin pour mettre les cierges, et celle de 20 livres pour avoir ralongé d'une planche le marchepied du lutrin, racommodé l'escallier du clocher, fourni de quatre planches, racommodé les hunes des cloches, refait le pont du clocher et y avoir fourni de quatre carreaux de chaine, suivant ses quittances raportées cy 54 livres... »

« ...La somme de cinquante-trois livres dix sols, qu'il a payé à Toussaint Liot d'Ouarville, scavoir celle de 16 livres pour les réparations de la sachristie et avoir crepit les vitres de la nef en dehors et les piliers de ladite nef, suivant sa quittance dattée du 30 novembre 1755, et celle de vingt-sept livres pour les réparations qui ont été faites en ardoise tant sur la nef de ladite église que sur le clocher, fourni de tout excepté l'ardoise, suivant son mémoire quittancé et raporté cy 53 livres 10 sols... ».

---

[19] A.D.28. G 5349
[20] A.D.28. G 5349

Le 11 mars 1759, un marché est passé entre la fabrique et Nicolas Michel, fondeur de cloche à Chartres, pour la refonte de la grosse cloche. Cette dernière pèse 591 livres [21] .

« ...La somme de soixante et trois livres quatre sols, qu'il a payé, scavoir celle de soixante livres à Nicolas Michel fondeur de cloche, pour la fonte de la grosse cloche, y compris trente sols pour la boucle de fer, qui sert à pendre le battant, laditte cloche pesant cinq cent quatre-vingt-onse livres à raison de dix livres pour cent, que l'on payoit audit Nicolas Michel, suivant le marché passé à la tablette le 11 mars 1759, plus payé douze sols au poids du Roy, avant la fonte de laditte cloche, et douze sols après la fonte de laditte cloche, plus payé quarante sols à Louis Villette pour ses frais en allant chercher laditte cloche à Chartres, cy 63 livres 4 sols suivant le marché quitancé... ».

Le 14 juin 1761, les gagers de la fabrique passent un marché pour la façon d'un banc d'œuvre, son comptoir et sa tablette et pour une chaire à prêcher et une stalle pour la somme de 400 livres [22] .

« ...Premièrement requiert ledit rendant compte lui être alloué en dépense la somme de quatre cens livres, qu'il a payé pour le ban d'œuvre, son comptoire et sa tablette, pour la chaire à prêcher et une stalle, suivant le devis et marché passé à la tablette le dimanche 14 juin 1761 et rapporté quittancé cy 400 livres... ».



Chaire de l'église de Réclainville

[21] A.D.28. G 5349
[22] A.D.28. G 5349







Cuve et ciel de la chaire de l'église de Réclainville



Banc d'œuvre de l'église de Réclainville

Le 5 mai 1765, la fabrique passe un autre marché avec Jacques Gautruche, menuisier à Auneau, pour la façon d'un portique, de stalles et d'un marchepied pour la chaire, pour la somme de 200 livres [23] .

« ...De la somme de cent cinquante et une livre seize sols, qu'il a payé à Jacques Gautruche menuisier à Auneau, à compte sur le portique et les stalles qu'il a fait et fourni à l'église de Réclainville, en vertu du marché passé à laditte tablette le dimanche 5 may 1765, pour raison de deux cens livres dont cinquante sont réservées pour lui être payées un an après la position de son ouvrage, et qui par conséquent lui seront dus à pasques prochain 1768, les trente-six sols excédant les 150 livres lui ont été donné pour le marchepieds de la chaire suivant sa quittance, cy 151 livres 16 sols... ».







Stalles et portique de l'église de Réclainville

[23] A.D.28. G 5349

Entre 1770 et 1773, De gros travaux sont effectués sur l'église dont le rehaussement du comble, sur la sacristie et le chapiteau, par Laurent Morin (1737-1829), entrepreneur de travaux à Chartres, pour la somme de 970 livres [24] .

« ...La somme de neuf cent soixante et dix livres payée au sieur Morin entrepreneur pour le rehaussement des combles de l'église, la sacristie, le chapiteau et autres objets énoncés dans le marché passés à la tablette suivant sa quittance cy 970 livres... ».

Entre 1770 et 1773, la fabrique acquiert auprès du sieur Coignard de Paris une pierre de lierre pour servir aux fonts baptismaux [25] .

« ...La somme de quarante-deux livres paiée à monsieur Coignard de Paris, scavoir trente-six livres pour avoir fait et fourni la pierre de lierre servant aux fonts baptismaux et six livres pour le transport d'icelle suivant sa quittance, cy 42 livres... ».



Fonts baptismaux de l'église de Raéclainville

En 1777, la fabrique passe un marché avec Laurent et Charles François Sureau, père et fils, menuisiers à Denonville, pour la façon des bancs de l'église, qui seront payé au cours des années 1778 à 1779 [26] .

« ...La somme de trois cent trente-deux livres quatorze sols payé à Charles François Sureau fils de Laurent Sureau menuisier à Denonville scavoir celle de trois cent dix-neuf livres dix sols pour la moitié du prix d'adjudication des nouveaux bancs et celle de treize livres quatre sols pour le prix du banc et paneau de boisserie au fond de léglise le tout suivant ses quittances cy 332 livres 14 sols... ».

---

[24] A.D.28. G 5350
[25] A.D.28. G 5350
[26] A.D.28. G 5350

« ...La somme de cent cinquante-huit livres payée à Laurent Sureau menuisier à Denonville pour partie de ce qui lui étoit du par ladite fabrique sur les bancs dont quittance cy 158 livres... ».

« ...Plus la somme de cent quarante-huit livres six sols payée audit Sureau menuisier à Denonville pour solde et restant de ce qui lui revenoit sur les bancs de ladite église suivant l'adjudication à lui faite en 1777, cy 148 livres 6 sols... ».





Bancs clos de l'église de Réclainville

Au cours de l'année 1778, le sieur Leloup, arpenteur, dresse un plan du champart de Réclainville appartenant à messieurs du chapitre de Chartres, sur lequel on peut voir le bourg de Réclainville et son église [27] .



Extrait du plan de la paroisse de Réclainville de 1778
(A.D.28 2 Fi 190/1)

Entre 1782 et 1785 la fabrique confie le décor des autels de l'église à Gabriel Sarciron, peintre à Paris, membre de l'académie de Saint Luc [28] .

« ...La somme de cinquante livres payée à monsieur Minguet pour premier payement du au sieur Sarciron au mois d'avril 1782 suivant la délibération faite au sujet des peintures des autels dont quittance cy 50 livres... »

« ...La somme de cent livres payée à Jean Seguin à l'acquit de Sarciron peintre pour solde de compte et dont quittance cy 100 livres... ».

---

[27] A.D.28. 2 Fi 190/1.
[28] A.D.28. G 5350

5-L'église de Réclainville pendant la Révolution

Du 15 août au 28 septembre 1790, un inventaire des biens de la fabrique et des ornements de l'église est dressé en présence de l'abbé Foiret, curé de Réclainville, et Louis Georgeon, maire de la commune [29] .

Le 20 germinal an 2 ou 9 avril 1794, le conseil municipal (CM) nomme Claude Antoine Bordier directeur de l'atelier de salpêtre qui sera situé dans l'église de Réclainville [30] .

Le 18 prairial an 2 ou 6 juin 1794, un nouvel inventaire des ornements est dressé lors de la fermeture de l'église pour être envoyé au district de Janville, puis aux armées de la République [31] .

Le 10 messidor an 2 ou 28 juin 1794, le citoyen Louis Foiret, ministre du culte catholique, en vertu de la loi du 11 prairial dernier, déclare se soumette aux lois de la République et en conséquence, il est autorisé à exercer les fonctions relatives au culte catholique dans l'église (A.D. 28. E-Dépôt 313/1).

Le 23 vendémiaire an 3 ou 14 octobre 1794, Le citoyen Louis Foiret, ci-devant curé de Réclainville, déclare qu'il est né le 13 mars 1749 et qu'il perçoit un traitement de 800 livres selon la loi du 2 frimaire dernier [32] .

De 1795 à 1803, l'église de Réclainville est fermée au culte catholique.

6-Histoire de l'église de Réclainville de l'an XI à aujourd'hui

À la suite du Concordat signé entre le Pape Pie VII et le premier consul Napoléon Bonaparte, le culte catholique est rétabli et les églises sont réouvertes au cours de l'an 11 ou 1803.

Le 21 floréal an 11 ou 11 mai 1803, Louis Foiret, ex curé desservant de Réclainville avant la Révolution, est nommé curé de Réclainville, mais le 16 août suivant, il est nommé curé de Louville-La-Chénard.

Le 19 brumaire an 12 ou 11 novembre 1803, l'évêque de Versailles nomme Jean Louis Charpentier, curé desservant de Réclainville [33] .

Le 20 frimaire an 12 ou 12 décembre 1803, le CM délibère pour augmenter le traitement du desservant après la nomination de Jean Louis Charpentier [34]..

---

[29] A.D.28. 1 Q 2176
[30] A.D.28. E Dépôt 313/1
[31] A.D.28. 1 Q 2176
[32] A.D.28. E Dépôt 313/1
[33] A.D.28. E Dépôt 313/1
[34] A.D.28. E Dépôt 313/1

Le 17 thermidor an 12 ou 5 août 1804, le CM donne son avis sur la conservation de la succursale de Réclainville (A.D.28. E-Dépôt 313/1).

« ...1° que la population de la commune est de quatre cent cinquante individus occupants cent douze maisons dont soixante et seize situées à Réclainville chef-lieu, vingt-quatre à Villeneuve hameau distant d'un quart de lieue, et douze à Moinville aussi hameau à la même distance.

2° que Réclainville est à trois quarts de lieue d'Ouarville, une lieue de Louville, cinq quarts de lieue de Moustiers et de Boisville et les hameaux à une grande lieue des paroisses cy-dessus, que les chemins qui conduisent à ces différentes communes, sont ni pratiquable au moins la moitié de l'année.

3° que les églises des susdittes paroisses déjà trop petittes pour contenir leur population actuelle, ne pourroient contenir celle de Réclainville, et que d'ailleurs ces paroisses ayant eu des vicaires jusqu'à la révolution, leurs desservants actuellement seuls, et par conséquent déjà trop surchargés, ne pourroient répondre au besoin des fidels.

4° que l'église de Réclainville est au moins assés grande pour contenir sa population excédat elle cinq cents ames ; que cette église a toutte les décorations qu'elle avoit avant la révolution ; les habitants ayant dans le tems, achetté de la régie, ces mêmes décorations.

5° que le presbitère de la commune, occupé par le desservant, n'a point été aliéné, et est en bon état de réparation.

6° que l'éducation des enfants tant civile que religieuse d'où dépend essentiellement le bon ordre, et de la conservation de la succursalle, parque dans le cas contraire, l'éloignement de l'église et du maître d'écolle empescheroit les enfants de se rendre aux instructions presque la moitié de l'année, tant à cause du froid que des mauvais chemins.

IL est d'avis et demande très instamment que la succursalle de Réclainville soit conservée et espère que les autorités conpétentes ayant pesé dans leur sagesse les motifs cy-dessus concluront en faveur de la susditte conservation... »

Le 15 ventôse an 13 ou 6 mars 1805, le CM vote une police des cultes interdisant aux fidèles de causer sous le chapiteau de l'église sous peine d'amende dresser par le garde champêtre [35] .

L'église de Réclainville, qui n'a été subi de grosses réparations depuis les années 1770, doit être remise en état pour le bon service du culte.

---

[35] A.D.28. E Dépôt 313/1

Le 11 mai 1806, le CM délibère au sujet des réparations à faire à l'église et examine le devis estimatif estimé à 225 francs. Lesdits travaux seront financés par une imposition extraordinaire [36].

Le 8 février 1824, des réparations à faire au presbytère et de l'église conformément au devis dressé par Antoine Bordier, entrepreneur de bâtiment à Réclainville, s'élevant à la somme de 1 177 francs, sont adjugées au rabais [37] .

Le premier plan cadastral dit napoléonien est terminé sur le terrain en 1835 et remis à la maire de Réclainville. Ce plan servira jusqu'à la rénovation de ce dernier au milieu du XXème siècle [38] .

Le bourg de Réclainville a été dessiné sur la première feuille de la section B dite de l'église. L'église, entourée du cimetière, et le presbytère, y sont représentés et teinté en violet [39] .

Le chapiteau ou préau construit au-dessus du portail d'entrée est visible ainsi que la chapelle et la sacristie.



Extrait du plan cadastral de la commune de Réclainville de 1835
Section B dite de l'église
(A.D.28. 3 P 5191)

---

[36] A.D.28. E Dépôt 313/1
[37] A.D.28. E Dépôt 313/1
[38] A.D.28. 3 P 5188 à 5193
[39] A.D.28. 3 P 5191



Extrait du plan cadastral de la commune de Réclainville de 1835
(A.D.28. 3 P 5191)

Dès le 30 août 1835, le CM délibère au sujet des réparations urgentes à faire sur l'église [40].

Mais faute de ressources, la commune sollicite le 1er janvier 1836 un secours auprès de l'Etat [41] .

Le 4 mai 1836, le CM demande l'autorisation de s'imposer extraordinairement pour réparer l'église [42] .

Le 18 juillet 1836, le maire écrit au préfet d'Eure-et-Loir pour demander un secours pour réparer la couverture de l'église [43].

Le 27 janvier 1837, le roi Louis Philippe autorise la commune de Réclainville à s'imposer extraordinairement en un an de la somme de 445 francs pour servir au paiement des réparations de l'église [44].

---

[40] A.D.28. E Dépôt 313/1
[41] A.D.28. 2 O 2805
[42] A.D.28. 2 O 2805
[43] A.D.28. 2 O 2805
[44] A.D.28. 2 O 2805

Les 17 mars et 14 avril 1843, Albert Isidore Piébourg (1815-1902), architecte à Chartres, dresse un devis estimatif pour réparer l'église et le presbytère pour un montant de 5 000 francs [45].

Le 4 mai 1843, le CM délibère au sujet des travaux de réparation à l'église et au presbytère et vote une imposition extraordinaire [46].

Le 6 mai 1843, le préfet d'Eure-et-Loir accorde à la commune un secours de 665 francs pour réparer son église et son presbytère [47].

Le 13 août 1843, le maire donne communication au CM du devis estimatif dressé par Piebourg architecte à Chartres, pour réparer l'église pour un montant de 1 200 francs et le presbytère pour 3 800 francs. Le CM vote une imposition extraordinaire de 600 francs [48].

Le 6 novembre 1843, le CM approuve le devis estimatif de Piebourg, architecte, pour réparation de l'église [49].

Le 30 mars 1845, le CM délibère au sujet des travaux supplémentaires à faire à l'église[50]
.

Le 9 mai 1849, le CM vote une imposition extraordinaire de 700 francs pour des réparations à faire à l'église selon le devis estimatif établi par Damars architecte pour un montant de 1 243,34 francs [51].

« ...Monsieur l'adjoint, président a exposé que les contreforts servant d'appui au pan de l'église de Réclainville (côté Sud) menacent ruine par l'infiltration des eaux pluviales, et qu'il est important d'y remédier promptement pour obvier à des inconvénients qui nous exposeraient à de grands frais... »

Le 29 juin 1849, L. Bigot, entrepreneur à Réclainville, établit un devis pour un montant de 2 310,85 francs pour réparer tous les contreforts de l'église et pour recrépir de plâtre tous les murs intérieurs de l'église [52]
.

- Crépis intérieurs en plâtre 621 m2 (les deux pans et les deux pignons)
- Maçonnerie au-dessous de 4 vitraux
- Têtes de 13 contreforts à reconstruire
- Enduits de 13 contreforts

---

[45] A.D.28. E Dépôt 313/2
[46] A.D.28. E Dépôt 313/2
[47] A.D.28. E Dépôt 313/2
[48] A.D.28. E Dépôt 313/2
[49] A.D.28. E Dépôt 313/2
[50] A.D.28. E Dépôt 313/2
[51] A.D.28. 2 O 2805
[52] A.D.28. 2 O 2805

- Crépis extérieurs (pan Sud et pignon Ouest)

Le 21 décembre 1849, le conseil de fabrique, convoqué au presbytère par l'abbé Luc Vigouroux, curé desservant de Réclainville, délibère au sujet des travaux urgents à faire à l'église [53].

« ... mauvais état des contreforts qui soutiennent l'église et du mur Sud, reconnait qu'il est très urgent que des réparations seront exécutées à cet édifice dans le plus bref délai, afin d'en prévenir la ruine, et d'empêcher par ce moyen la commune d'être bientôt grevée d'impôts, très onéreux... »

Le conseil de fabrique déclare être dans l'impossibilité de participer à la restauration devant les faibles ressources de la fabrique

Le 10 janvier 1850, le CM décide de ne pas voter d'autres impositions extraordinaires et maintient son vote de 700 francs pour les réparations à l'église, mais il reste un déficit de 543, 35 francs [54].

Le 8 février 1850, un secours de 550 francs est accordé par le ministre de l'Instruction publique et des cultes pour aider à payer la dépense de réparation de l'église de Réclainville [55].

A la demande du préfet d'Eure-et-Loir, un état de tous les bâtiments communaux de chaque commune est dressé par les agents voyers cantonaux qui dessinent pour chacune un plan en élévation de l'église ainsi qu'un plan au sol. Chaque bâtiment (église, cimetière, presbytère et école) est décrit brièvement. Tous les travaux urgents à effectuer sont énumérés et estimés.

L'état des bâtiments de la commune de Réclainville est dressé par Girard, agent voyer à Auneau le 17 juillet 1854 [56].

« ...Eglise
L'église de forme rectangulaire, terminée par un chevet polygonal, est construite en moellon avec angles, baies et contreforts en pierre de taille ; elle se compose d'une nef et d'un chœur.

La sacristie construite en même maçonnerie de l'église à laquelle elle est appuyée, est située au Nord du chœur.

Le clocher, en pans de bois, est érigé sur la charpente du comble à l'entrée de la nef.

Toute la charpente est en chêne, la couverture en ardoise.

---

[53] A.D.28. 2 O 2805
[54] A.D.28. 2 O 2805
[55] A.D.28. 2 O 2805
[56] A.D.28. 1 O 433

Les fenêtres légèrement ogivales, au nombre de onze, sont vitrés en petits lozanges sur châssis de plomb, sept en verre ordinaire et quatre en verre de couleur.

Les réparations utiles à faire consistent

Dans le recarrelage de l'église 25.50 x 8.40 à 3 f 25... 696.15

Et les enduits intérieurs 67.80 x 7.50 = 508.50 à 0.65... 330.50... ».

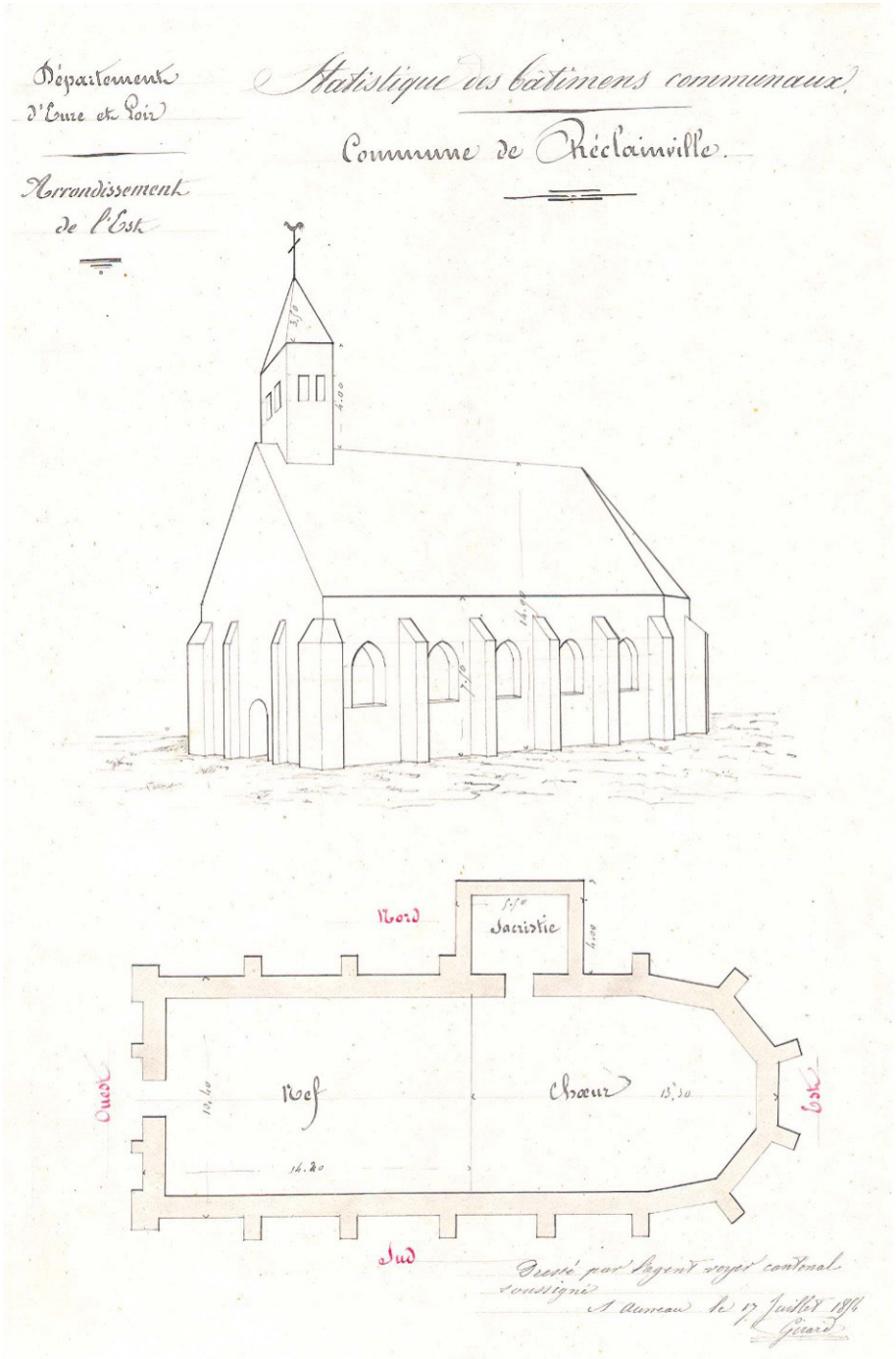

Le 25 janvier 1874, un traité de gré à gré est passé entre Jean-Baptiste Bollée aîné, fondeur de cloche à Orléans et le maire de Réclainville pour la refonte d'une cloche de 255 kilogrammes et d'y ajouter 155 kilogrammes de métal composé de 78/100 de cuivre et 22/100 d'étain, fournir les assessoises de suspension d'après un des meilleurs systèmes à tourillons doubles et à roues, y graver les inscriptions d'usage, enfin la monter et la poser au clocher, moyennant la somme de 1 036,85 francs [57].

A la demande de la fabrique de Réclainville, Henri Isidore Leloup, architecte à Chartres, dresse le 18 mai 1878 un devis estimatif des travaux à faire dans l'église, accompagné d'un plan descriptif des dits travaux, pour un montant de 14 862,67 francs, honoraires compris et fais de voyage [58].

« ...1° La restauration de l'église Réclainville exigerait les travaux suivants :

2° La reconstruction de la voûte en briques en contrebas de celle existante en bardeau, tout en couvrant les traits tels qu'ils sont.

3° Construire un escalier avec cage pour monter au clocher et faire disparaitre l'échelle qui existe à l'intérieur de l'église.

4° La construction d'un porche à l'entrée de l'église et une tribune à l'intérieur.

5° la reconstruction d'une nouvelle sacristie...»

Les colonnes intérieures seraient arrachées pour en ériger de nouvelles en pierre de taille dure de Gouillons.

Le projet de l'architecte Leloup ne verra jamais le jour car la fabrique de Réclainville, devant la somme importante que nécessiterait la restauration de l'église, abandonne le projet et néglige de payer le travail de l'architecte.

Le 28 janvier 1884, l'architecte Leloup s'adresse au conseil de préfecture d'Eure-et-Loir, pour être payer par la fabrique de Réclainville la somme de 253,49 francs avec intérêts et dépens pour avoir dressé un plan et un devis pour la restauration de l'église avec la construction d'une sacristie et d'un escalier d'un montant de 14 059,69 francs à raison de 1,66 %, soit 233,49 francs, et 20 francs de frais de voyage [59].

---

[57] A.D.28. 2 O 2805
[58] A.D.28. 2 O 2805
[59] A.D.28. 2 O 2805

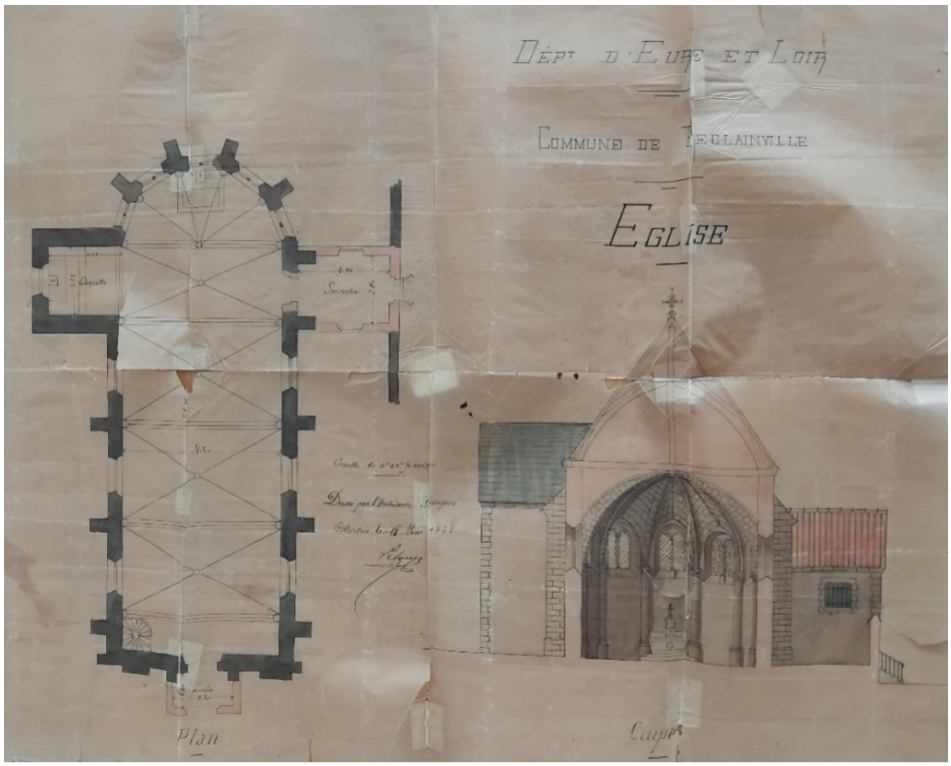

Plan du projet de Henri Leloup de 1878

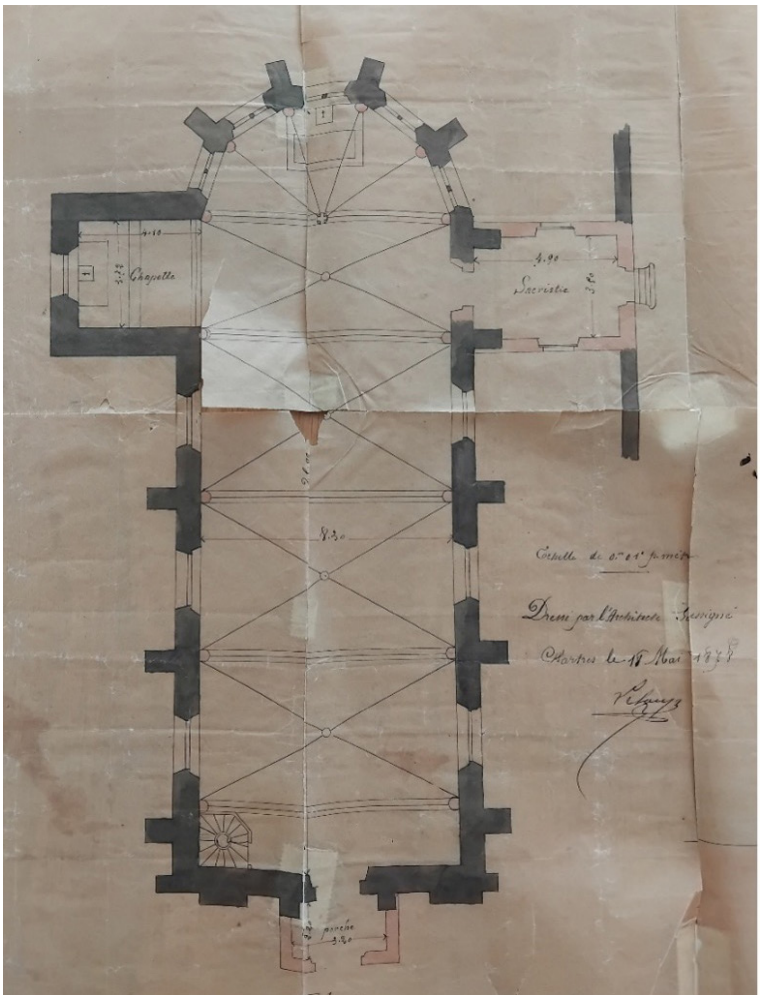

Plan au sol de l'église de Réclainville
(En rouge les modifications)



Plan en coupe de l'église de Réclainville
(En rouge les modifications)

7-La création d'une nouvelle voute (1883)

La commune de Réclainville décide de faire de gros travaux dans son église et demande à la maison A. Carré, sise à Orléans de dresser un projet de restauration de l'église et d'en établir un plan et un devis estimatif et tout particulièrement le remplacement de la voûte en bardeau par une voûte en brique recouverte de plâtre pour imiter la pierre [60].

Le 5 juin 1883, le préfet approuve le devis estimatif de restauration de l'église par Albéric Carré, entrepreneur à Orléans (A.D.28 2 O 2805)

- Voûtes en briques moulurées pour arcs doubleaux et nervures et briques spéciales pour tympans avec enduit en plâtre teinte imitant la pierre et joint d'appareil à l'intrados, à l'extrados chape en chaux hy draulique
- Grande nef, chœur et chapelle : 6 427,87 francs
- Abaissement des appuis de fenêtres, ragrément des moulures et des glacis en ciment à l'extérieur et en plâtre à l'intérieur
- 6 clefs de voute
- 2 culots d'angle

Total 8 031,22 francs

A la différence du projet de l'architecte Leloup, l'entrepreneur Carré conserva les petites colonnes en pierre de taille pour supporter la nouvelle voûte.

---

[60] A.D.28. 2 O 2805



Projet de restauration de l'église de Réclainville
par la Maison A. Carré d'Orléans de 1883

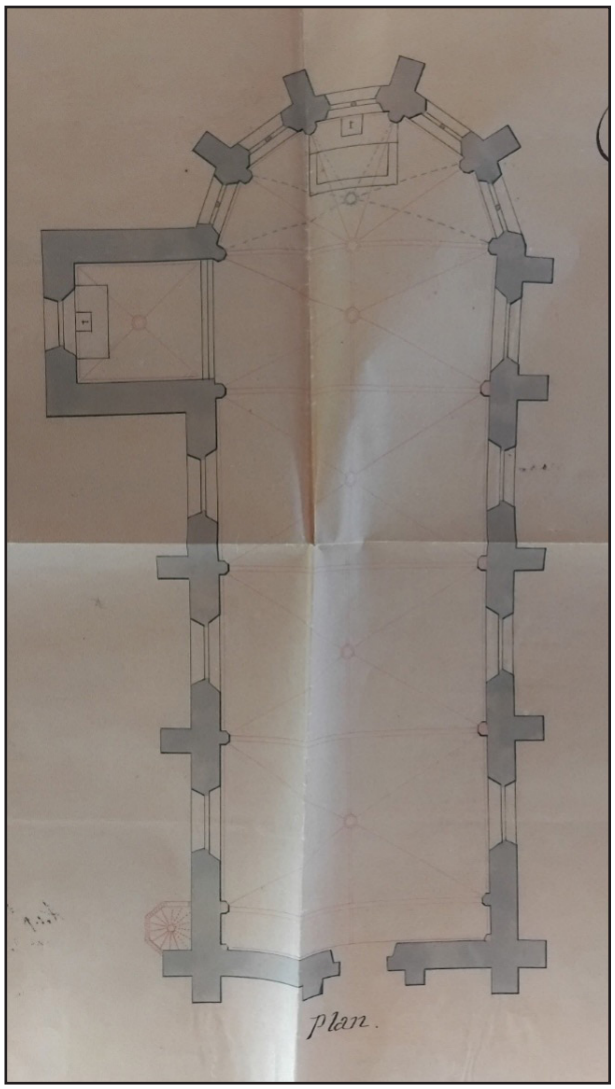

Plan au sol de l'église de Réclainville en 1883

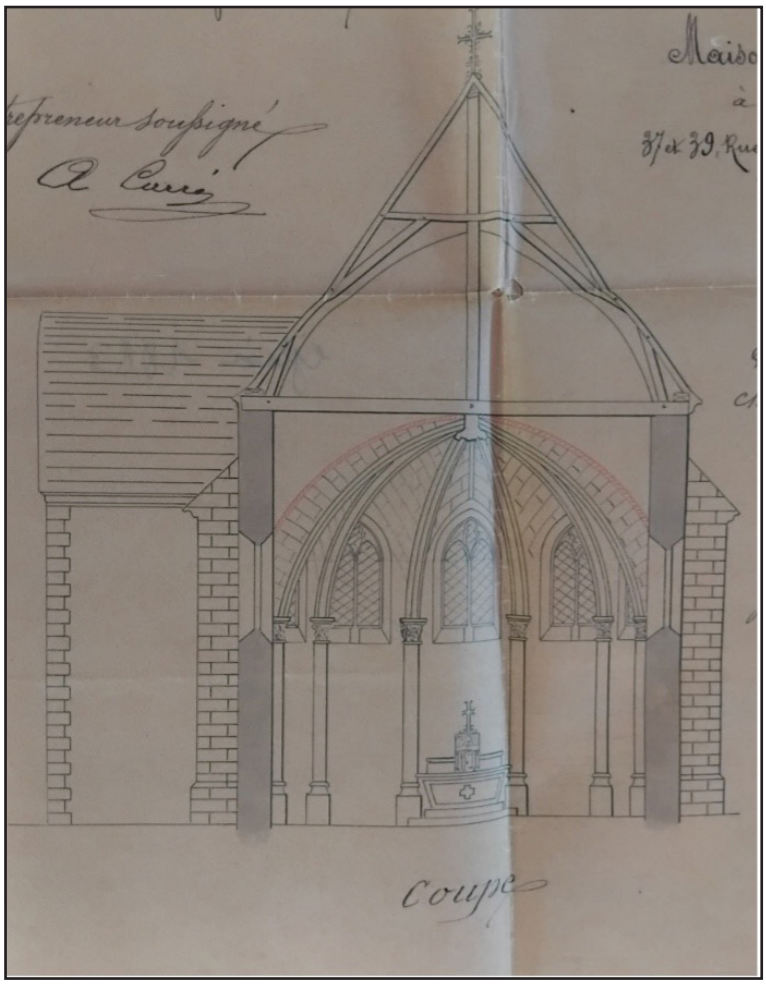

Plan en élévation de l'église de Réclainville



Voute en brique et plâtre de l'église de Réclainville







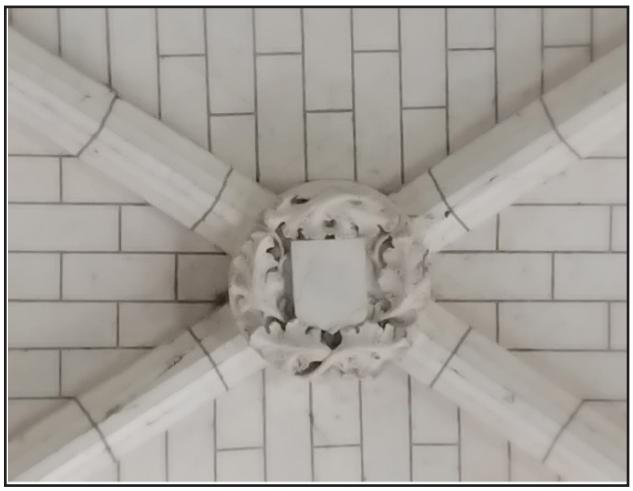

Décors de la voûte (Chapiteaux, culots et clef)

<u>La construction d'une tourelle d'escalier pour monter au clocher (1883-1884)</u>

Le 14 avril 1883, un nouveau marché est passé entre le maire et la maison Albéric Carré d'Orléans pour la construction d'un escalier au clocher pour un montant de 800 francs[61]

[61] A.D.28. 2 O 2805

« ...L'entrepreneur s'engage à exécuter les travaux nécessaires à la construction d'un escalier couvert extérieur à l'église donnant accès au clocher.

Travaux consistant 1° en fondation en mur et enceinte, 2° d'un mur d'élévation de 0,22 m d'épaisseur en brique double, 3° d'une couverture en tuile ou en ardoises, 4° d'un escalier en chêne montans jusqu'à la naissance des voûtes, 5° enfin d'une échelle dite de meunier pour communiquer à la voûte au clocher... ».

Si sur le premier projet de restauration d'Albéric Carré, la tourelle d'escalier était prévue à l'angle Nord-Ouest du pignon de l'église, sa construction se fera à l'angle Sud-Ouest dans le jardin du presbytère.





La tourelle d'escalier pour monter au clocher

C'est au cours de ce chantier de restauration de l'église que l'abbé Albert Leplâtre fut nommé curé desservant de Réclainville au cours de l'année 1883, qui dit on trouva son église remplie de sacs de plâtre à son arrivée et qui fut source de jeux de mots à cause de son nom.

« Leplâtre est arrivé, dirent ses paroissiens, nous pouvons restaurer notre église ».

<u>La restauration des vitraux de l'église (1884-1902)</u>

A la demande de la fabrique, la maison veuve Lorin, peintre-verrier à Chartres, dresse le 4 mars 1885 un devis estimatif des travaux de restauration des treize fenêtres de l'église pour un montant de 1 579,52 francs [62] .

---

[62] A.D.28. 2 O 2805

« ...Treize fenêtres ayant en hauteur 3m70 et en largeur 1m40 d'une superficie de soixante-sept mètres trente-quatre centimètres. 67m34 à 18 francs le mètre carré en vitreries et verres anciens. 1 212, 12 francs

Pour les grosses et petites ferrures nécessaires 18 kilogrammes par fenêtre, soit 234 kilogrammes à 1,10 franc. 257, 40 francs

La pose et l'emballage 110 francs

Total 1 579, 62 francs... ».

Mais devant l'incapacité de financer seule cette restauration, le conseil de fabrique demande le 8 mars 1885 au CM de se prononcer sur le devis de la maison Lorin .

La commune, elle-même aussi dans l'incapacité de financer cette restauration, sollicite le 15 mars 1885 un secours auprès de l'Etat .

Mais à la suite de plusieurs dons et à une souscription, la restauration des treize fenêtres peut être réalisée entre 1887 et 1902. Mais seules les trois verrières du chœur de l'église furent décorées de vitraux historiés, quant aux neuf autres, elles furent seulement exécutées avec des verres de couleurs au motifs géométriques, ce qui étaient un détail courant à cette époque.



Les trois baies à vitraux historiés du chœur

[63] A.D.28. E-Dépôt 313/3
[64] A.D.28. E-Dépôt 313/3

Le vitrail de gauche représentant le martyr de saint Sébastien a été offert en 1902 par la famille Pelé *« Don de Mr et Mde Pele propriétaires à Réclainville »*

Celui du centre, qui représente la Donation des clefs à saint Pierre, le fut par la veuve Trillon *« Don de madame Trillon en souvenir de Mr Gustave Trillon son marie 1887 »*

Le vitrail de droite, représentant saint Pierre et saint Paul le fut par la commune de Réclainville *« Donné par la commune de Réclainville »*



Les vitraux du chœur de l'église



Baie 3

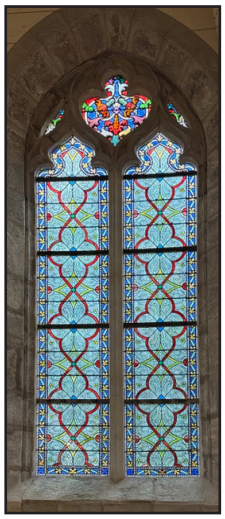

Baie 4



Baie 5

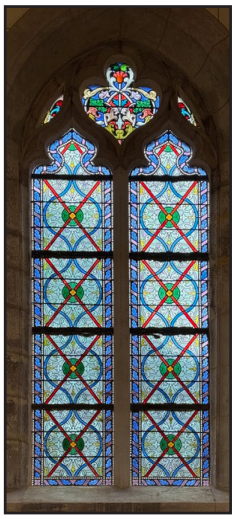

Baie 6



Baie 7

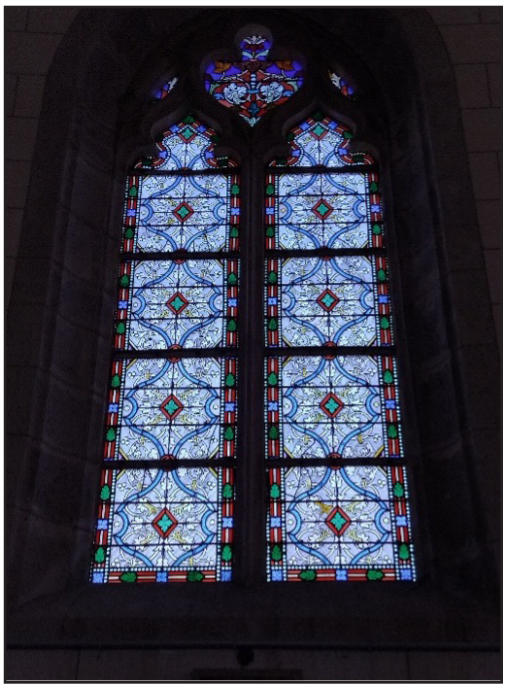
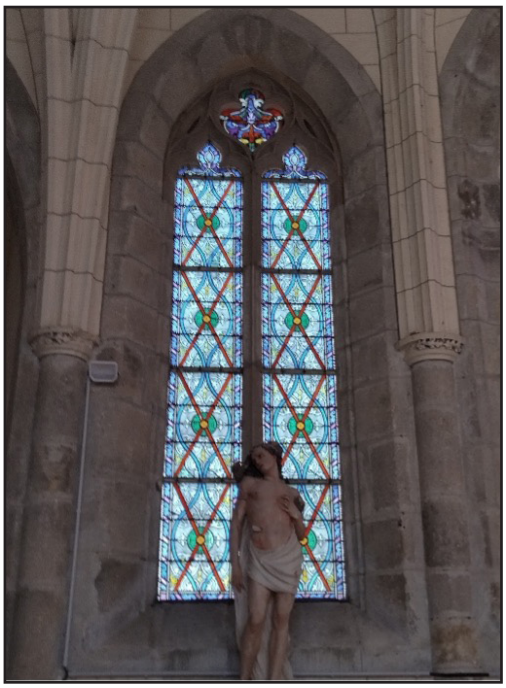
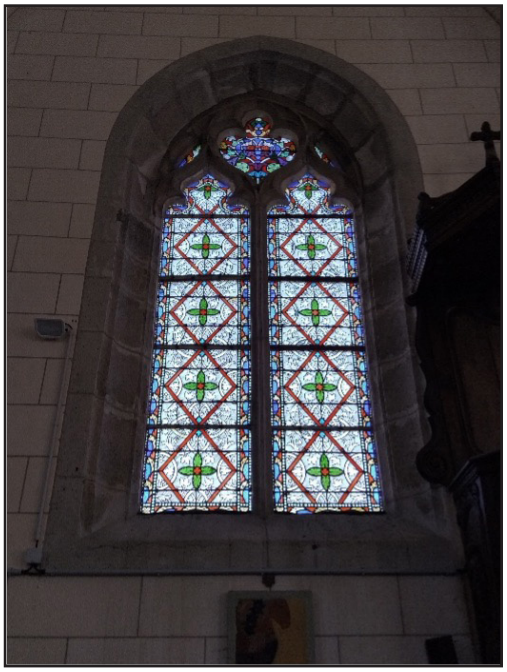
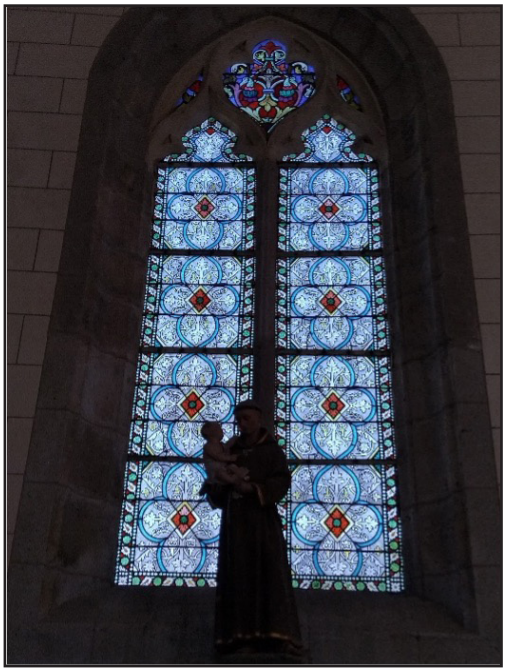

Autres decors de vitraux colorés

<u>La construction d'une nouvelle sacristie (1888-1889)</u>

Il semblerait que la sacristie construite au XVIIIème siècle contre le mur Sud de l'église a été détruite au cours du XIXème siècle car elle n'apparait plus sur le plan de l'agent voyer de 1854.

L'architecte Leloup projetait déjà en 1878 de la reconstruire au même endroit, mais ce n'est seulement en 1888 que la fabrique décida d'en reconstruire une nouvelle, probablement sur l'insistance de l'abbé Leplâtre.

Le 9 décembre 1888, le conseil de fabrique décide de construire à ses frais une sacristie sur l'emplacement de l'ancienne, au sud de l'église, entre cet édifice

et le jardin du presbytère, et d'emprunter la somme de 2 000 francs pour sa construction .
Le 23 avril 1889, un devis estimatif et plan pour la construction d'une nouvelle sacristie est dressé par Casimir Bigot, maître maçon à Réclainville pour un montant de 2 000 francs .
Le 15 mai 1889, le CM approuve la construction d'une nouvelle sacristie aux frais du conseil de fabrique et son financement par un emprunt .



La sacristie

L'aménagement intérieur de l'église (1892-1906)

Toujours sous le contrôle de l'abbé Leplâtre, la fabrique entame de gros travaux dans l'église de Réclainville.

Le conseil de fabrique sollicite auprès du CM un secours pour achever la restauration de l'église, qui a son tour demande une aide à l'Etat .

- Carrelage du chœur et sanctuaire
- Achat et pose d'un autel en terre cuite
- Achat et pose de gradins destinés à supporter l'autel
- Fourniture de 4 bancs dans le chœur

---

[65] A.D.28. E Dépôt 313/3
[66] A.D.28. E Dépôt 313/2
[67] A.D.28. E Dépôt 313/2
[68] A.D.28. E Dépôt 313/3



Carrelage en terre cuite avec cabochons



Maitre autel en stuc





Bancs du choeur

L'abbé Leplâtre a supprimé les deux autels latéraux en bois du XVIIIème siècle, l'un dédiée à saint Sébastien et l'autre à la Vierge.

Le maître autel est remplacé par un nouveau en terre cuite surmonté d'un tabernacle de même nature.

De nouvelles statues en plâtre de style Saint Sulpicien sont acquises et posées sur des socles en terre cuite décoré de motifs (Saint Joseph, le Sacré Cœur, saint Antoine, saint Sébastien et la Vierge).



Socle de statue




Saint Joseph et l'Enfant et le Sacré Coeur

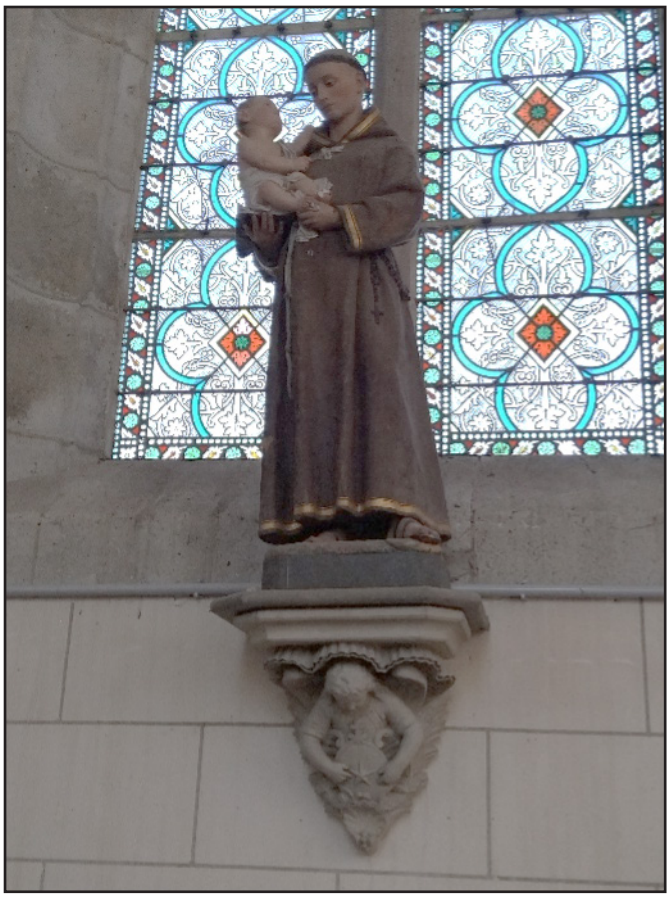
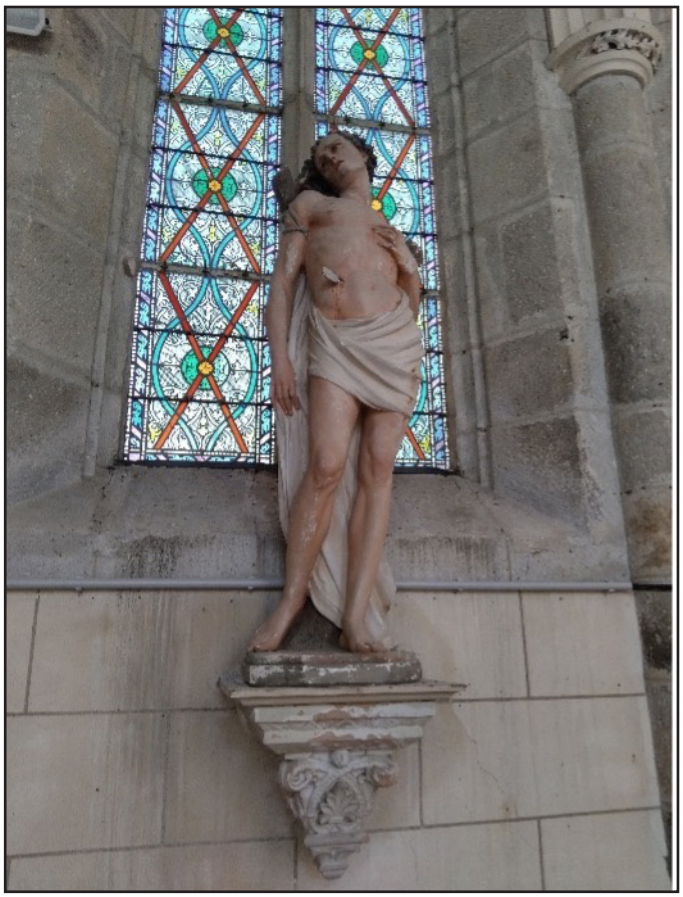

Saint Antoine et Saint Sébastien



Vierge à l'Enfant

8-Importants travaux de couverture sur l'église (1901-1902)

La couverture de l'église du côté du presbytère est en très mauvais état. Le CM décide d'effectuer des travaux et demande un devis à Charles Petit, charpentier à Béville-le-Comte.

Le 10 juin 1901, Charles Petit remet son devis pour une couverture neuve en ardoises à la commune de Réclainville [69] .

« ...Ce travail se composera de la découverture d'une partie du côté vers le presbytère jusqu'à l'axe d'une ferme située à environ treize mètres de l'entrée de l'église, sans toucher au fût du clocher, de la couverture à neuf en ardoises à crochet modèle anglais n° cinq sur liteaux, de la réparation du faitage avec le vieux plomb et gouttières... ».

- Découverture de partie de l'église, environ 140 m2
- Ardoises conservées et mises de côté environ 2000

[69] A.D.28. 2 O 2805

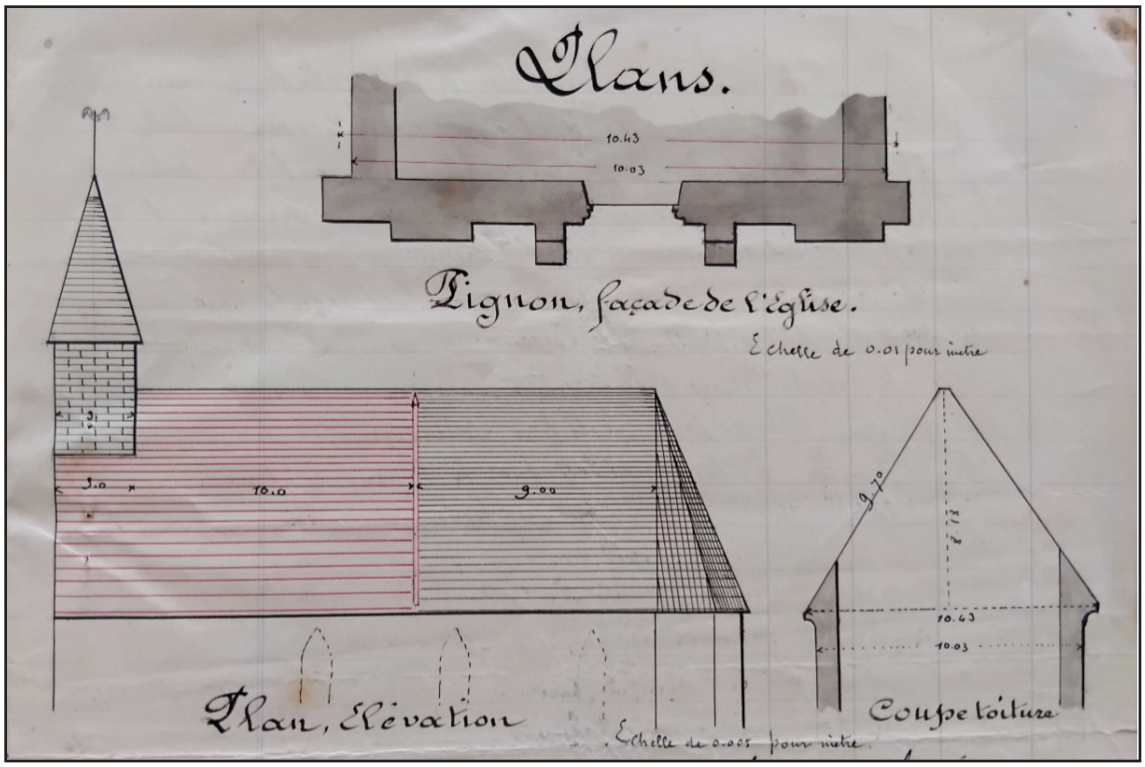

- Plan d'élévation de l'église de Réclainville en 1901

Le 16 juin 1901, le maire soumet au CM le devis et plan des travaux de couverture à effectuer sur l'église par Charles Petit, maître charpentier à Béville-le-Comte, et vote un crédit pour financer lesdits travaux [70] .

Le 15 juin 1902, les travaux de couverture sont adjugés au rabais à Marcel Bourgine, entrepreneur à Réclainville.

Le 5 août 1902, le CM décide de solder la dépense occasionnée par la réfection de la couverture de l'église. Un emprunt de 1 000 francs est voté [71] .

Le 9 septembre 1902, Marcel Bourgine remet à la commune son mémoire des travaux pour un montant de 769, 10 francs, rabais de 7% compris [72].

Le 14 septembre 1902, un procès-verbal de réception définitive est effectué sous le contrôle de Charles Petit, architecte des travaux de couverture en ardoise d'une partie de l'église entre le maire et Marcel Bourgine, entrepreneur à Réclainville [73].

9-L'inventaire après la séparation de l'Etat et de l'église de 1906

---

[70] A.D.28. E-Dépôt 313/3
[71] A.D.28. E-Dépôt 313/3
[72] A.D.28. 2 O 2805
[73] A.D.28. 2 O 2805

Un inventaire des biens dépendant de la fabrique paroissiale de Réclainville est dressé en présence du maire et de l'abbé Leplâtre, curé de Réclainville, et en absence du président de la fabrique [74] .

- 24 bancs en chêne
- Une chaire à prêcher
- Un chemin de croix peinture sur toile
- Cinq statues en plâtre (Christ, saint Joseph, saint Blaise, Saint Antoine et la Vierge sur consoles
- Trois tableaux dont le christ
- Un bénitier en marbre
- Des fonts baptismaux en pierre
- Un banc d'œuvre
- Deux stalles
- Trois vitraux Saint Joseph et saint Sébastien, Saint Pierre et saint Paul et la donation des clefs.

10-La désaffectation du cimetière et la construction d'un nouveau (1906-1923)

Le 22 mai 1906, le CM évoque le projet de désaffecter le cimetière situé autour de l'église, qui est devenu trop petit devant le nombre d'inhumation et par souci d'hygiène, et la possibilité de transférer le cimetière vers un lieu plus éloigné du bourg à déterminer [75] .

28 juillet 1908

Le maire expose au CM l'emplacement possible d'un nouveau cimetière au Nord du pays le long de la route de grande communication n° 47 de Mondoubleau à Dourdan en direction d'Ouarville dans deux parcelles cadastrées A 641p et 642 [76] .

Le 2 août 1908, le CM demande un devis, un plan et un cahier de charge pour la construction d'un nouveau cimetière à Mardelet, ancien entrepreneur à Louville-la-Chénard [77].

Le 10 décembre 1908, Mardelet, ancien entrepreneur de maçonnerie à Louville-la-Chénard dresse un devis estimatif pour la construction d'un nouveau cimetière pour un montant de 7 000 francs [78] .

---

[74] A.D.28. V 295.
[75] A.D.28. E-Dépôt 313/3
[76] A.D.28. E-Dépôt 313/2
[77] A.D.28. E-Dépôt 313/3
[78] A.D.28. 2 O 2805

Le 13 décembre 1908, le CM vote un emprunt de 7 000 francs pour l'établissement d'un nouveau cimetière .

Le 13 novembre 1910, la construction du nouveau cimetière est adjugée au rabais à Achille Sauger, maître maçon à Réclainville .

Le 1er février 1912, Achille Sauger présente à la commune son décompte général des travaux de construction d'un nouveau cimetière pour un montant de 7 376,75 francs, rabais de 8 % compris .

Le vieux cimetière accueille sa dernière inhumation en 1912.

Le CM vote le 6 mars 1922 le transfert des restes de l'ancien cimetière vers le nouveau. Les familles, qui le désirent, pourront progressivement enlever les corps de leurs défunts pour les transporter vers le nouveau cimetière et retirer tous les attributs funéraires du vieux cimetière avant le 15 décembre 1923.

Cette même année, l'abbé Leplâtre meurt et il est inhumé dans le nouveau cimetière près de la croix. Il fut le dernier curé desservant de Réclainville en résidence.

Le 6 novembre 1922, le CM vote une place gratuite pour une concession perpétuelle dans le cimetière pour l'abbé Albert Leplâtre, curé desservant de Réclainville, en raison de ses longues années de service dans la commune .

Le 21 novembre 1923, le CM décide la vente des arbres de l'ancien cimetière et de procéder à l'enlèvement des terres de manière à mettre le terrain au niveau de la chaussée voisine. Chaque habitant pourra prendre une partie de ses terres .

11-L'église Saint-Pierre de Réclainville en cartes postales vers 1910

---

[74] A.D.28. V 295.
[75] A.D.28. E-Dépôt 313/3
[76] A.D.28. E-Dépôt 313/2
[77] A.D.28. E-Dépôt 313/3
[78] A.D.28. 2 O 2805

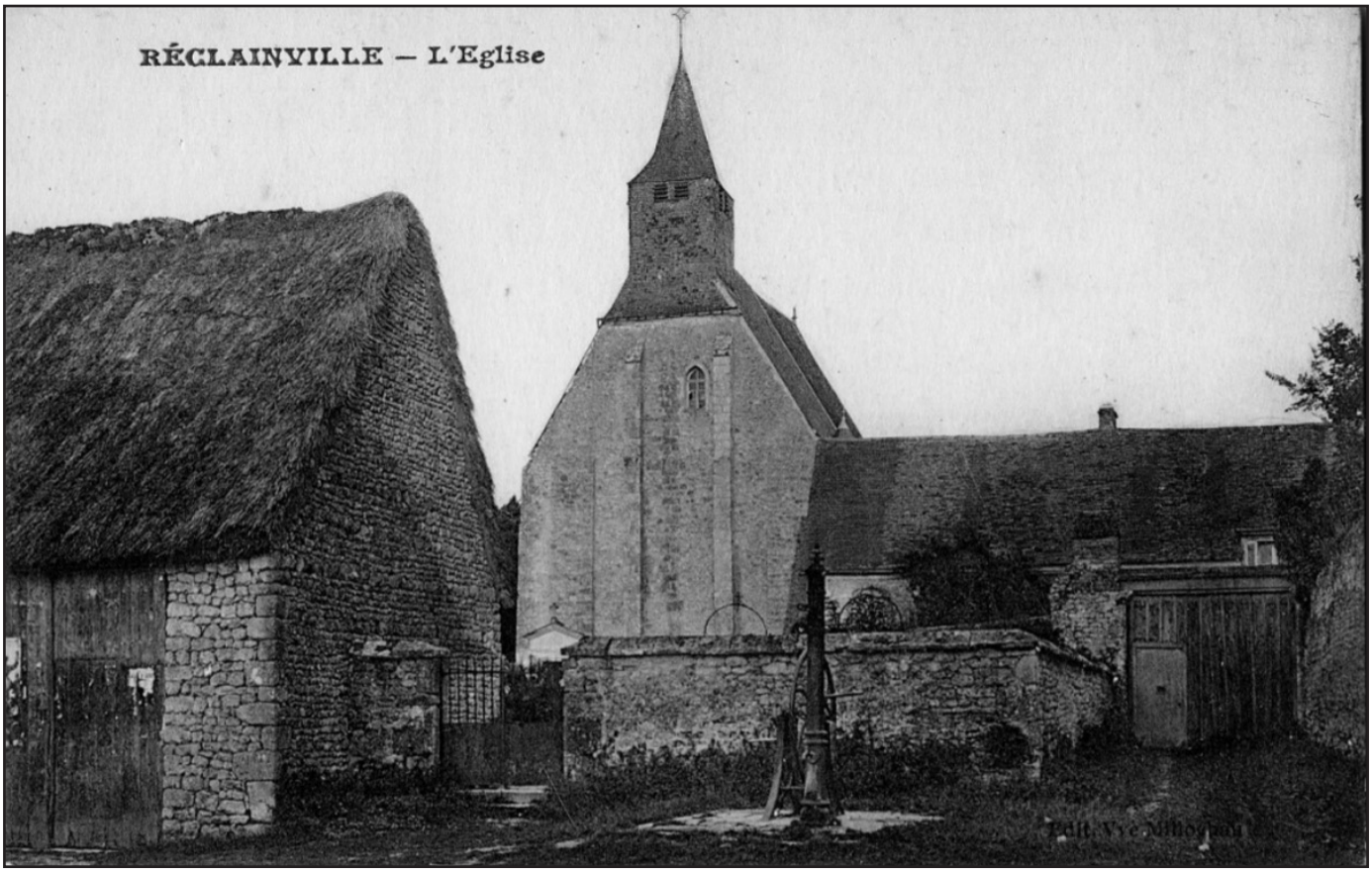
RÉCLAINVILLE — L'Eglise

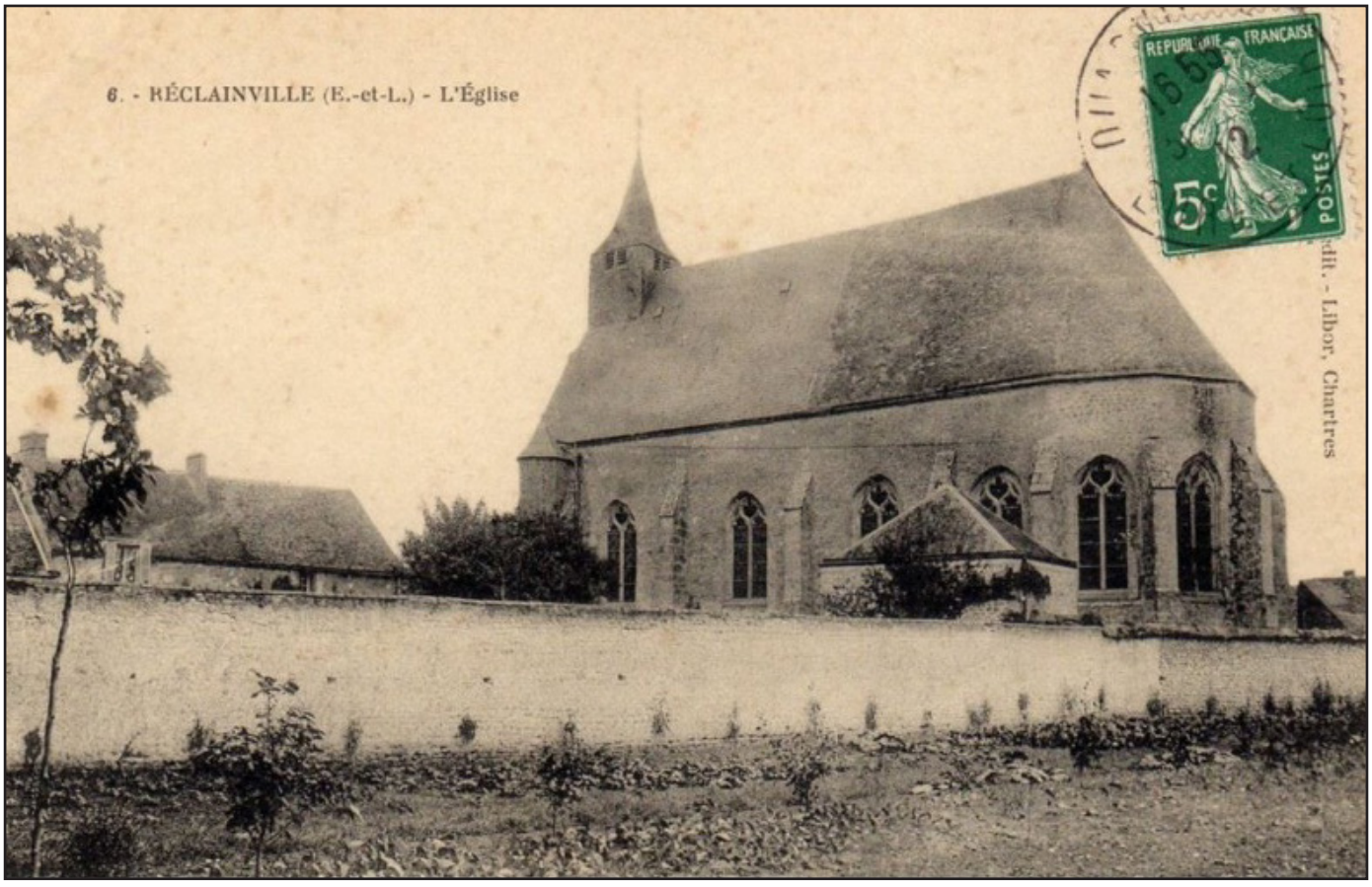
6. - RÉCLAINVILLE (E.-et-L.) - L'Église
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
5c
POSTES
Libor, Chartres


RECLAINVILLE — Vue prise de la route d'Ouarville
Leclerc, édit. Cliché Barette, phot , Voves


7. — RECLAINVILLE (E.-et-L.) - Intérieur de l'Eglise
Chevallier, édit. — Libor, Chartres

12-La transformation du vieux cimetière en place publique (1923-1932)

Le 21 novembre 1923, le maire expose au CM que l'ancien cimetière étant aujourd'hui entièrement désaffecté, il y aurait lieu de prendre les dispositions nécessaires pour sa transformation en place publique [84].

Après l'arrachage de tous les arbres se trouvant dans le vieux cimetière et l'enlèvement des terres, le CM vote la transformation du vieux cimetière en place publique et demande à Achille Sauger, maître maçon à Réclainville, de dresser un devis estimatif et un plan.

Le 26 août 1928, Achille Sauger remet son devis à la commune, pour un montant de 8 000 francs.

Le 24 août 1928, le CM vote la transformation du vieux cimetière en place communale. Le devis et le plan dressé par Achille Sauger est accepté et un nouvel emprunt de 8 000 francs est voté [85] .

Le 1er juin 1930, le CM autorise la maire à passer un marché de gré à gré pour aménager une place communale, qui est signé entre les parties le 10 juin suivant [86].

Le 31 décembre 1932, un procès-verbal de réception définitive des travaux de la place publique est dressé entre le maire et l'entrepreneur [87].



Extrait du plan cadastral rénové de 1935

---

[84] A.D.28. E-Dépôt 313/3
[85] A.D.28. E-Dépôt 313/3
[86] A.D.28. 2 O 2807
[87] A.D.28. 2 O 2807

Les travaux de couverture et de maçonnerie (1942-1949)

Le 12 juillet 1942, le maire expose au CM le devis approximatif des réparations de la toiture et des murs de l'église dressé par Georges Maunoury (1877-1943), architecte des Bâtiments de France pour le département d'Eure-et-Loir [88].

Mais la guerre et l'occupation allemande empêcha la réalisation de ces travaux de réparations.

Le 30 juin 1946, Georges Maunoury dresse un nouveau devis estimatif et un cahier des charges [89].

Le 5 novembre 1946, le CM vote un emprunt de 484 300 francs auprès du Crédit foncier de France pour financer la dépense de la reprise des travaux envisagés pour la réparation de l'église selon le cahier des charges et le devis rectifiés par monsieur Maunoury, architecte à Chartres [90].

Le 1er mars 1948, l'architecte dresse un devis supplémentaire de travaux de réparation de la couverture de l'église par Maunoury, architecte [91].

Le 28 mai 1948, le maire expose au CM que les travaux de réparation de la toiture de l'église sont en voie d'achèvement, mais qu'au cours desdits travaux il est apparu que le versant de l'église a lui aussi besoin de travaux.
Monsieur Maunoury ayant dressé un devis supplémentaire de ces travaux ainsi que des travaux sur le presbytère, il est urgent de voter un emprunt supplémentaire de 240 000 francs [92] .

Le 27 août 1948, le CM vote un nouvel emprunt de 458 000 francs auprès du Crédit foncier de France pour financer des travaux supplémentaires à exécuter à l'église et au presbytère [93].

Le 5 novembre 1948, le CM vote un emprunt de 637 000 francs auprès du Crédit foncier de France pour financer le dépassement sur travaux à l'église et au presbytère [94].

Le 5 novembre 1948, le CM approuve le marché amiable passé avec monsieur Perrot, entrepreneur à Béville-le-Comte pour travaux de couverture de l'église et du presbytère, évalués à 430 000 francs, qui seront payés par l'emprunt de 458 000 francs. Le CM demande au préfet de pouvoir passer le marché de gré à gré avec l'entrepreneur [95].

---

[88] A.C. de Réclainville
[89] A.C. de Réclainville
[90] A.C. de Réclainville
[91] A.C. de Réclainville
[92] A.C. de Réclainville
[93] A.C. de Réclainville
[94] A.C. de Réclainville
[95] A.C. de Réclainville

13-La restauration de la sacristie (1964-1965)

Au cours des années 1964 et 1965, la sacristie est en partie restaurée par Le Clainche, menuisier et peintre à Boisville-la-Saint-Pierre, et R. Charron, maçon couvreur à Boisville-la-Saint-Pierre. Le premier effectue aussi quelques travaux sur les autres portes de l'église [96] .

- Pose d'une nouvelle croisée dans la sacristie (châssis, fenêtre, vitrerie, serrurerie et peinture)
- Pose de jets d'eau sur les portes de l'église et de la tour
- Peinture des portes de l'église, de la tour et de la sacristie
- Travaux de couverture en ardoises sur la sacristie

14-Des travaux de charpente et de couverture sur l'église (1969-1971)

A la suite de la vente de l'ancien presbytère en 1969, la commune peut envisager de faire de gros travaux de réparations sur la toiture de l'église et quelques petits travaux de maçonnerie.

Des travaux de réparation de couverture sont effectués par les Ets Louis Perrot et ses fils de Lucé comme en témoigne le mémoire de travaux en date du 13 août 1969, qui fut envoyé à la commune [97] .

« ...Mémoire des travaux de réparation de couverture-Zinguerie par les Ets Louis Perrot et ses fils à Lucé
Sur devant

- *Redressage de charpente*
- *Découverture et recouverture en ardoises sur 5.60 x 2.50 sur liteaux plats avec crochet galvanisés.*
- *Planchéiage 14 mm*
- *Ravalement du mur de 5.60 x 0,75*
- *Pose et remplacement de 2 chevrons et de 2 pannes*

Sur derrière

- *Découverture et recouverture de 5.60 x 3.55*
- *Réfection du planchéiage*
- *Ravalement du mur 5.60 x 0.75 x 0.25*
- *Remplacement d'un chevron*
- *Remplacement de 1.20 ml de faitage... »*

---

[96] A.C. de Réclainville
[97] A.C. de Réclainville

Des travaux de zinguerie et de maçonnerie ont été aussi réalisés par R. Charron, maçon couvreur à Boisville-la-Saint-Pierre, qui envoie le 26 décembre 1971 la facture suivante [98]:

« ...15 et 16 avril

- *Réparation de la couverture de l'église du côté du jardin du presbytère*
- *Réparation de la gouttière*
- *Réparation des joints du pilier et d'une partie du mur*

26, 27 et 28 avril

- *Pose de gouttière au-dessus de trois piliers de l'église du côté Ouarville*
- *Réparation des joints de trois piliers... »*

15-L'électrification de l'église (1973)

Depuis la mort de l'abbé Leplâtre en 1922, c'est le curé desservant d'Ouarville, qui dessert la paroisse de Réclainville.

L'abbé Guérin, curé d'Ouarville et desservant de Réclainville, demande à la commune de Réclainville d'installer l'électricité dans l'église.

Le CM reconnait cet inconvénient et demande un devis pour installer l'électricité dans l'église.

Les 6 février et 26 juin 1973, R. Toupance, électricien à Ouarville dresse un devis.

Le 6 juillet 1973, le CM accepte le devis pour installer l'électricité [99].

Le 19 novembre 1973, le mémoire de l'électricien est envoyé à la commune [100].

- Pose d'une armoire pour le compteur électrique
- Pose d'un tableau à l'entrée avec interrupteurs
- Pose de prises de courant
- Pose de 8 appareils d'éclairage sur les côtés dont 4 commandés par le tableau
- Pose de 2 prises de courant derrière l'autel
- Pose d'une lampe avec un interrupteur dans la sacristie

---

[98] A.C. de Réclainville
[99] A.C. de Réclainville
[100] A.C. de Réclainville

16-La restauration des vitraux (1977-1978)

Après avoir constaté le mauvais état de certains vitraux de l'église, le CM décide de faire appel à un maitre verrier pour leur restauration.

Le 19 janvier 1977, Philippe Madlène, maitre Verrier à Champhol, dresse un devis pour la restauration des fenêtres 2, 11, 12 et 13, puis un second pour les fenêtres 6, 8 et 9.

Le CM accepte ces deux devis et la restauration de 7 fenêtres sur les 13 furent ainsi remises en état.

17-L'entretien régulier de la couverture de l'église (1979-1990)

La commune confie à Jean Claude Mallet, couverture-Zinguerie à Voves, un contrat annuel pour entretenir la couverture de l'église.

Régulièrement ce dernier pose des ardoises carrées fortes sur la couverture de l'église et des ardoise 45 x 25 sur le clocher.

A plusieurs reprises, Mallet fait quelques petits travaux de rénovation sur l'église et la sacristie, telles que la restauration de la toiture de la sacristie et la pose de gouttière

18-La visite de l'architecte des Bâtiments de France en 1981

La commune désirante d'effectuer quelques travaux sur la sacristie et sur les baies, demande à Yves Flamand, architecte des Bâtiments de France pour le département d'Eure-et-Loir, de venir visiter l'église de Réclainville.

Après sa visite du 18 juin 1981, l'architecte autorise la commune à effectuer quelques travaux sous les conditions suivantes [101] :

- La pose d'ardoises amiante ciment à pureaux et recouvrement sur la sacristie
- Rectification de la gouttière du versant Sud dont la section et la pente est insuffisante, dont les descentes devront être placées le plus discrète ment possible.
- La restauration des baies avec un mortier bâtard avec du sable du pays et non du ciment.

19-La restauration du clocher (1987)

Devant le mauvais état de la couverture du clocher, le CM décide sa restauration et demande un devis à Jean-Claude Mallet de dresser un devis de réfection du clocher, pour un montant de 42 835 francs [102].

---

[101] A.C. de Réclainville
[102] A.C. de Réclainville

Selon sa facture du 28 juillet 1987, les travaux qui furent fait sur le clocher sont les suivants :

- Couverture en ardoises d'Angers 1ères carrées fortes avec crochet inox et clous sur voliges reclouées sur 22m2
- Façon de 36 m d'arêtier en demi
- Façon d'un tranchis biais
- Fourniture de 50 ardoises carrées fortes et de 50 ardoises 45 x 25
- Remaniage en ardoises des 4 angles au sommet du beffroi
- Façon de 7 m d'arêtier fermé
- Finition du poinçon et son habillage en plomb
- Pose d'un coq neuf

20-Nouvel aménagement de l'ancienne chapelle seigneuriale (1989)

La commune décide de réouvrir l'ancienne porte de la chapelle seigneuriale ouvrant vers le Nord.

Pour cela le petit autel, qui était posé contre le mur Nord de ladite chapelle sous la fenêtre, est déplacé contre le mur Est.

Les Ets Barbe frères, maçonnerie à Prunay-le-Gillon, est chargé du percement de la porte (facture du 4 avril 1989) et Robert Rigault, menuisier à Prunay-le-Gillon fabrique une porte et son huisserie (facture du 12 janvier 1989) [103] .

21-L'aménagement de l'allée de l'église (1990)

La Société Barbe frères, entreprise de maçonnerie à Prunay-le-Gillon, aménage une allée menant à l'église (facture du 25 mars 1990) [104] .

22-La restauration de vitraux (1995-1997)

La commune confie à deux reprises la restauration de deux vitraux détériorés par des jets de pierre à Denis Nicol, peintre verrier à Chartres, dont un des vitraux historiés du chœur (Facture du 25 juin 1999), et demande une estimation pour la pose de grillage devant les baies [105].

23-La restauration des tableaux (2000-2001)

Le CM décide de soutenir le conseil paroissial envisageant de participer au concours du « Pèlerin magazine » pour la restauration des tableaux de l'église de Réclainville dont l'un représente saint Sébastien et l'autre la Crucifixion.

---

[103] A.C. de Réclainville
[104] A.C. de Réclainville
[105] A.C. de Réclainville

Ces deux tableaux devaient autrefois ornés les deux autels latéraux de l'église, qui sont été supprimés par l'abbé Leplâtre à la fin du XIXème.

A la fin de l'année 2000, la restauration du tableau de saint Sébastien est terminée et celui de la Crucifixion est en cours. Les deux seront posés au printemps 2001.



Tableaux de saint Sébastien et de la Crucifixion

24-La mise en lumière de l'église (2003)

La commune décide de mettre en lumière son église en posant deux projecteurs encastrés pour illuminer la façade et un projecteur extérieur pour éclairer le clocher. Une première installation avait été installé en 1993.

Ce travail est confié à l'entreprise EURELEC de Cloyes-sur-Loir, qui remet sa facture le 29 novembre 2003 [106].

25-La mise aux normes électriques de l'église (2010)

L'entreprise EGELEC de Voves pose un coffret électrique aux normes pour remplacer l'armoire électrique, qui avait été installé en 1973 (Facture du 15 décembre 2010) [107] .

26-La restauration des vitraux de l'église (2022-2025)

A la suite de la tempête de grêle de septembre 2022, qui a occasionné d'importants dégâts sur les vitraux de l'église du côté Sud (fenêtres 4, 6, 8, 10

---

[106] A.C. de Réclainville
[107] A.C. de Réclainville

et 12), la commune demande à l'atelier Lorin, vitraux d'Art à Chartres de dresser un devis pour leur restauration.

L'atelier Lorin dresse le 28 septembre 2022 un premier devis pour restaurer lesdites fenêtres et un second pour la pose de protection grillagés pour les baies Sud [108].

Le 28 février 2023, le CM accepte le devis des ateliers Lorin. Mais lors du démontage desdits vitraux, l'entreprise remarque que les remplages des fenêtres 10 et 12 sont en très mauvais état et les vitraux ne pourront pas être reposés [109] .

Le 10 novembre 2023, le CM vote la réfection de 2 meneaux en pierre de taille et accepte le devis de l'entreprise Pavy de la Chapelle-Saint-Aubin [110].

Les travaux de restauration des remplages des fenêtres 10 et 12 sont effectués au cours de l'année 2024 (factures des 29 mars et 27 juin 2024) [111].





Fenêtres 10 et 12

27-En conclusion

Devant le mauvais état de la couverture et la charpente de l'église et de son clocher, le CM décide de choisir un architecte pour effectuer un diagnostic de l'église de Réclainville et confie cette mission le 31 janvier 2025 à François Sémichon, architecte à Chartres.

---

[108] A.C. de Réclainville
[109] A.C. de Réclainville
[110] A.C. de Réclainville
[111] A.C. de Réclainville

II - Chronologie des actes

27 mars 1548

Transaction entre Nicolas d'Allonville, seigneur de Réclainville et les gagers de la fabrique de Réclainville au sujet de la construction d'une chapelle dans l'église (A.D.28. G 5353)

29 décembre 1561

Transaction entre Pierre Liot, tailleur de pierre et les Gagers de la fabrique de Réclainville au sujet du pavement de l'église en pierre (A.D.28. G 5352).

1683

1er compte de la fabrique de Réclainville commençant le 2 février 1683 (A.D.28. G 5347)

1696

Jacques et Eutrope Bomer, charpentiers à Louville, posent un lambris dans l'église (A.D.28. G 5347)

1713-1716

Compte de la fabrique de Réclainville (A.D.28. G 5348)

« ...Plus on a payé vingt livres pour deux grands tableaux à cadre doré, lun pour lautel de la Sainte Vierge et l'autre pour lautel de Sainte Barbe que monsieur le curé a acheté pour ca à la vente de monsieur le curé de Fresnai levesque cy 20 livres... »

19, 20 et 21 novembre 1725
Inventaire des titres de la fabrique de Réclainville (A.D.28. G 5344)

1725-1728

Compte de la fabrique de Réclainville (A.D.28. G 5348)

- Gros travaux de couvertures en ardoises

1728-1730

Compte de la fabrique de Réclainville (A.D.28. G 5349)

- Construction de la sacristie, le bois de charpente a été donné par ma dame de Villeneuve et la tuile par son gendre monsieur d'Arbouville

1731-1734

Compte de la fabrique de Réclainville (A.D.28. G 5348)

- Refonte de la petite cloche et augmentation du Métal

1737-1740

Compte de la fabrique de Réclainville (A.D.28. G 5348)

- Toussaint Liot reçoit 150 livres pour réparer le clocher
- Charles Marquis reçoit 300 livres pour réparer le clocher

27 juin 1739

« ...Mémoire et devis du clocher et flèche de loeuvre et fabrique de léglize de Réclainville quy est à refaire à neuf, à demolir et reconstruire et pour donner à connoistre la quantité des bois qualités et force diceux avec tout les autres matériaux quy convienne pour la construction et louvrage dicelle je me suis moy Simon Sébastien Denizet charpentier demeurant à Louville transporté audit Réclainville pour faire la visite et devis de ladite ouvrage... » (A.D.28. G 5351)

1740-1743

Compte de la fabrique de Réclainville (A.D.28. G 5349)

- Jacques et Toussaint Liots reçoivent le restant des travaux de réparations du clocher 184 livres 10 sols
- Travaux à la croix du clocher par Pierre Legendre
- Travaux au beffroi par Pierre David charron

16 octobre 1740

Visite de la charpente et construction de l'ouvrage du clocher et de la flèche de ladite fabrique par deux experts pour Charles et Claude Marquis et les dits gagers de la fabrique de Réclainville (A.D.28. G 5352)

1743-1745

Compte de la fabrique de Réclainville (A.D.28. G 5349)

« ...De la somme de soixante livres quil a payé au sieur Bouclet à Paris pour le tableau de Saint Sébastien 60 livres... »

« ...De la somme de quinze sols payée à (Pierre) David (Charron) pour une chassis par luy fait derrière ledit tableau 15 sols... »

« ...De la somme de douze livres dix sept sols quil a payée savoir au sieur Peigné neuf livres seize sols pour serge verte pour faire un rideau au tableau de Saint Sébastien suivant sa quittance rapportée, vingt une sols pour façon ruban et boucle dudit rideau et quarante sols pour tringle cy 12 livres 17 sols... »

« ...De la somme de cent dix livres payée à Grenet sculpteur demeurant à Louville pour le prix dun aigle et lutrain mentionné en sa quittance rapportée et marché y attaché cy 110 livres... »

1747-1752

Compte de la fabrique de Réclainville (A.D.28. G 5349)

« ...De la somme de vingt-huit livres qe le rendant a payé à Toussaint Liot pour la réparation à la couverture autour de l'église et du clocher, suivant sa quittance raportée cy 28 livres... »

« ...De la somme de quinze livres sept sols que le rendant a payé à Etienne Bordier et Pierre Brejault pour avoir recrépi les piliers de l'église à chau et cimant, suivant sa quittance rapportée cy 15 livres 7 sols... »

Etablissement d'un mortuologue par maître Hoyau, notaire à Ouarville

« ...De la somme de trente et une livres que le rendant a payé à Pierre David charon pour avoir fourni d'une paire de grandes portes à l'église, un tire botte, une échelle dans le clocher, une etaye à la grande échelle et un ambranloy suivant sa quittance rapportée cy 31 livres... »

1755-1758

Compte de la fabrique de Réclainville (A.D.28. G 5349)

« ...La somme de quatre cens soixante livres, qu'il a payé à Jean Olivier menuisier à Auneau, scavoir celle de quatre cens cinquante livres pour les deux petits autels fait et posé par lui suivant la marché passé à la tablette le 4 avril 1756, celle de six livres pour l'adjustement à la boisserie du côté de la chapelle et quatre livres pour un porte livre fourni à laditte église, le tout suivant le marché, quittancé et remis entre les mains et rapporté, cy 460 livres... »

« ...La somme de cinquante-quatre livres, qu'il a payé à Pierre David charon, scavoir celle de 34 livres pour avoir fait et fourni de marchepied au ban d'œuvre, racommodé le coffre de la sacristie, fourni de 6 barreaux de six pieds, fait une porte audit coffre, fait et fourni le marchepied de laditte sacristie, fait et fourni dans laditte sacristie d'un armoire de sapin pour mettre les cierges, et celle de 20 livres pour avoir ralongé d'une planche le marchepied du lutrin, racommodé l'escallier du clocher, fourni de quatre planches, racommodé les hunes des cloches, refait le pont du clocher et y avoir fourni de quatre carreaux de chaine, suivant ses quittances raportées cy 54 livres... »

« ...La somme de cinquante-trois livres dix sols, qu'il a payé à Toussaint Liot d'Ouarville, scavoir celle de 16 livres pour les réparations de la sachristie et avoir crepit les vitres de la nef en dehors et les piliers de laditte nef, suivant sa quittance dattée du 30 novembre 1755, et celle de vingt sept livres pour les réparations qui ont été faites en ardoise tant sur la nef de ladite église que sur le clocher, fourni de tout excepté l'ardoise, suivant son mémoire quittancé et raporté cy 53 livres 10 sols... »

1758-1761

Compte de la fabrique de Réclainville (A.D.28. G 5349)

« ...La somme de soixante et trois livres quatre sols, qu'il a payé, scavoir celle de soixante livres à Nicolas Michel fondeur de cloche, pour la fonte de la grosse cloche, y compris trente sols pour la boucle de fer, qui sert à pendre le battant, laditte cloche pesant cinq cent quatre vingt onse livres à raison de dix livres pour cent, que l'on payoit audit Nicolas Michel, suivant le marché passé à la tablette le 11 mars 1759, plus payé douze sols au poids du Roy, avant la fonte de laditte cloche, et douze sols après la fonte de laditte cloche, plus payé quarante sols à Louis Villette pour ses frais en allant chercher laditte cloche à Chartres, cy 63 livres 4 sols suivant le marché quitancé... ».

1761-1764

Compte de la fabrique de Réclainville (A.D.28. G 5349)

« ...Premièrement requert ledit rendant compte lui être alloué en dépense la somme de quatre cens livres, qu'il a payé pour le ban d'œuvre, son comptoire et sa tablette, pour la chaire à prêcher et une stalle, suivant le devis et marché passé à la tablette le dimanche 14 juin 1761 et rapporté quittancé cy 400 livres... »

1764-1767

Compte de la fabrique de Réclainville (A.D. 28 G 5349)

« ...De la somme de cent cinquante et une livre seize sols, qu'il a payé à Jacques Gautruche menusier à Auneau, à compte sur le portique et les talles qu'il a fait et fourni à l'église de Réclainville, en vertu du marché passé à laditte tablette le dimanche 5 may 1765, pour raison de deux cens livres dont cinquante sont réservées pour lui être payées un an après la position de son ouvrage, et qui par conséquent lui seront dus à pasques prochain 1768, les trente-six sols excédant les 150 livres lui ont été donné pour le marchepieds de la chaire suivant sa quittance, cy 151 livres 16 sols... »

Réparation en ardoises de la nef et du clocher

1767-1770

Compte de la fabrique de Réclainville (A.D.28. G 5350)

1770-1773

Compte de la fabrique de Réclainville (A.D.28. G 5350)

« ...La somme de neuf cent soixante et dix livres payée au sieur Morin entrepreneur pour le rehaussement des combles de l'église, la sacristie, le chapiteau et autres objets énoncés dans le marché passés à la tablette (1773) suivant sa quittance cy 970 livres... »

30 janvier 1773

Inventaire des titres de la fabrique de Réclainville (A.D.28. G 5345)

1773-1776

Compte de la fabrique de Réclainville (A.D.28. G 5350)

« ...La somme de quarante-deux livres paiée à monsieur Coignard de Paris, scavoir trente six livres pour avoir fait et fourni la pierre de lierre servant aux fonts baptismaux et six livres pour le transport d'icelle suivant sa quittance, cy 42 livres... ».
« ...La somme de vingt-trois livres douze sols paiée à Jacques Petit maçon pour fourniture d'un minot de ciment ainsi que pour ouvrage qu'il a fait dans la sacristie, dans l'église, aux fonts baptismaux et dans le chapiteau suivant sa quittance cy 23 livres 12 sols... ».

1776-1779

Compte de la fabrique de Réclainville (A.D.28. G 5350)

Jacques Prouteau curé

« ...La somme de trois cent trente deux livres quatorze sols payé à Charles François Sureau fils de Laurent Sureau menuisier à Denonville scavoir celle de trois cent dix neuf livres dix sols pour la moitié du prix d'adjudication des nouveaux bancs et celle de treize livres quatre sols pour le prix du banc et paneau de boisserie au fond de léglise le tout suivant ses quittances cy 332 livres 14 sols... »

1778

Plan du champart de Réclainville à messieurs du chapitre de Chartres levé en 1778 par Leloup (A.D.28. 2 Fi 190/1)

1779-1782

Compte de la fabrique de Réclainville (A.D.28. G 5350)

« ...La somme de cent cinquante huit livres payée à Laurent Sureau menuisier à Denonville pour partie de ce qui lui étoit du par ladite fabrique sur les bancs dont quittance cy 158 livres... »

« ...Plus la somme de cent quarante huit livres six sols payée audit Sureau menusiier à Denonville pour solde et restant de ce qui lui revenoit sur les bancs de ladite église suivant l'adjudication à lui faite en 1777, cy 148 livres 6 sols... »

« ...La somme de cinquante livres payée à monsieur Minguet pour premier payement du au sieur Sarciron au mois d'avril 1782 suivant la délibération faite au sujet des peintures des autels dont quittance cy 50 livres... »

1782-1785

Compte de la fabrique de Réclainville (A.D.28. G 5350)

- Travaux au clocher par Claude Bordier (27 livres), de Boizavoine maréchal (32 livres), pour la fourniture d'une croix de fer par Boiszavoine (33 livres 10 sols), de Pierre David charon (28 livres)

« ...La somme de cent livres payée à Jean Seguin à l'acquit de Sarciron peintre pour solde de compte et dont quittance cy 100 livres... »

28 octobre 1787

Lecture de l'extrait des instructions envoyées par ordre du Roy à la commission intermédiaire provinciales sur l'organisation des assemblées municipales. P Bigot, greffier (A.D. 28. E-Dépôt 313/1).

15 août et 28 septembre 1790

Inventaire des biens de la fabrique de Réclainville et des ornements en présence de l'abbé Foiret et de Louis Georgeon maire (A.D.28. 1 Q 2176)

20 germinal an 2 ou 9 avril 1794

Claude Antoine Bordier est déclaré directeur de l'atelier de salpêtre situé dans l'église de Réclainville (A.D.28. E-Dépôt 313/1).

18 prairial an 2 ou 6 juin 1794

« Etat des ornemens de la cidevant église de la commune de Réclainville » (A.D.28. 1 Q 2176)

10 messidor an 2 ou 28 juin 1794

Le citoyen Louis Foiret, ministre du culte catholique, en vertu de la loi du 11 prairial dernier, déclare se soumette aux lois de la République et en conséquence, il est autorisé à exercer les fonctions relatives au culte catholique dans l'église (A.D. 28. E-Dépôt 313/1).

28 vendémiaire an 3 ou 14 octobre 1794

Le citoyen Louis Foiret ci-devant curé de Réclainville déclare qu'il est né le 13 mars 1749 et qu'il perçoit un traitement de 800 livres selon la loi du 2 frimaire dernier (A.D.28. E-Dépôt 313/1).

21 floréal an 11 ou 11 mai 1803

Louis Foiret est nommé curé desservant de la succursale de Réclainville.

19 brumaire an 12 ou 11 novembre 1803

L'évêque de Versailles nomme Jean Louis Charpentier, prêtre, desservant de Réclainville (A.D.28. E-Dépôt 313/1).

20 frimaire an 12 ou 12 décembre 1803

Le CM délibère pour augmenter le traitement du desservant après la nomination de Jean Louis Charpentier (A.D.28. E-Dépôt 313/1).

17 thermidor an 12 ou 5 août 1804

Le CM donne son avis sur la conservation de la succursale de Réclainville (A.D.28. E-Dépôt 313/1).

« ...1° que la population de la commune est de quatre cent cinquante le 21 floréal an 11individus occupants cent douze maisons dont soixante et seize situées à Réclainville chef-lieu, vingt-quatre à Villeneuve hameau distant d'un quart de lieue, et douze à Moinville aussi hameau à la même distance.

2° que Réclainville est à trois quarts de lieue d'Ouarville, une lieue de Louville, cinq quarts de lieue de Moustiers et de Boisville et les hameaux à une grande lieue des paroisses cy-dessus, que les chemins qui conduisent à ces différentes communes, sont ni pratiquable au moins la moitié de l'année.

3° que les églises des susdittes paroisses déjà trop petittes pour contenir leur population actuelle, ne pourroient contenir celle de Réclainville, et que d'ailleurs ces paroisses ayant eu des vicaires jusqu'à la révolution, leurs desservants actuellement seuls, et par conséquent déjà trop surchargés, ne pourroient répondre au besoin des fidels.

4° que l'église de Réclainville est au moins assés grande pour contenir sa population excédat elle cinq cents ames ; que cette église a toutte les décorations qu'elle avoit avant la révolution ; les habitants ayant dans le tems, achetté de la régie, ces mêmes décorations.

5° que le presbitère de la commune, occupé par le desservant, n'a point été aliéné, et est en bon état de réparation.

6° que l'éducation des enfants tant civile que religieuse d'où dépend essentiellement le bon ordre, et de la conservation de la succursalle, parque dans le cas contraire, l'éloignement de l'église et du maître d'écolle empescheroit les enfants de se rendre aux instructions presque la moitié de l'année, tant à cause du froid que des mauvais chemins.

IL est d'avis et demande très instamment que la succursalle de Réclainville soit conservée et espère que les autorités conpétentes ayant pesé dans leur sagesse les motifs cy-dessus concluront en faveur de la susditte conservation... »

15 ventôse an 13 ou 6 mars 1805

Le CM vote une police des cultes interdisant aux fidèles de causer sous le chapiteau de l'église sous peine d'amende dresser par le garde champêtre (A.D.28. E-Dépôt 313/1).

2 thermidor an 13 ou 21 juillet 1805

Le CM vote une augmentation du traitement du desservant (A.D. 28. E-Dépôt 313/1).

11 mai 1806

Le CM délibère au sujet des réparations à faire à l'église et examine le devis estimatif estimé à 225 francs. Lesdits travaux seront financés par une imposition extraordinaire (A.D.28. E-Dépôt 313/1).

8 février 1824

Procès-verbal d'adjudication au rabais des réparations à faire au presbytère et de l'église conformément au devis dressé par Antoine Bordier, entrepreneur de bâtiment à Réclainville, s'élevant à la somme de 1 177 francs (A.D.28. E-Dépôt 313/1).

30 août 1835

Le CM délibère au sujet des réparations urgentes à faire sur l'église (A.D.28. E-Dépôt 313/1).

1er janvier 1836

Lettre pour demander une demande de secours au Roi pour réparations à l'église (A.D.28 2 O 2805)

4 mai 1836

Le CM demande l'autorisation de s'imposer extraordinairement en 1837 pour la somme de 145 francs pour complément de celle de 240 francs montant pour réparation à l'église (A.D.28 2 O 2805)

18 juillet 1836

Lettre du CM pour demander au préfet d'Eure-et-Loir, une demande de secours pour réparer la couverture de l'église (A.D.28 2 O 2805)

27 janvier 1837

Le roi Louis Philippe autorise la commune de Réclainville à s'imposer extraordinairement en un an de la somme de 445 francs pour servir au paiement des réparations de l'église (A.D.28 2 O 2805)

17 mars et 14 avril 1843

Devis estimatif pour réparer l'église et le presbytère dressé par Piebourg, architecte à Chartres, pour un montant de 5 000 francs (A.D.28. E-Dépôt 313/2).

4 mai 1843

Le CM délibère au sujet des travaux de réparation à l'église et au presbytère à la suite d'un devis estimatif dressé par Piebourg, architecte à Chartres et vote une imposition extraordinaire (A.D.28. E-Dépôt 313/2).

6 mai 1843

Le préfet d'Eure-et-Loir accorde à la commune un secours de 665 francs pour réparer son église et son presbytère (A.D.28. E-Dépôt 313/2).

13 août 1843

Le maire donne communication au CM du devis estimatif dressé par Piebourg architecte à Chartres, pour réparer l'église pour un montant de 1 200 francs et le presbytère pour 3 800 francs. Le CM vote une imposition extraordinaire de 600 francs (A.D.28. E-Dépôt 313/2).

6 novembre 1843

Le CM approuve le devis estimatif de Piebourg, architecte, pour réparation de l'église (A.D.28. E-Dépôt 313/2).

30 mars 1845

Le CM délibère au sujet des travaux supplémentaires à faire à l'église (A.D.28. E-Dépôt 313/2).

9 mai 1849

Le CM vote une imposition extraordinaire de 700 francs pour des réparations à faire à l'église selon le devis estimatif établi par Damars architecte pour un montant de 1 243,34 francs. (A.D.28 2 O 2805)

430 habitants

« ...Monsieur l'adjoint, président a exposé que les contreforts servant d'appui au pan de l'église de Réclainville (côté Sud) menacent ruine par l'infiltration des eaux pluviales, et qu'il est important d'y remédier promptement pour obvier à des inconvénients qui nous exposeraient à de grands frais... »

29 juin 1849

Devis établi par L. Bigot, entrepreneur à Réclainville, pour un montant de 2 310,85 francs

- Crépis intérieurs en plâtre 621 m2 (les deux pans et les deux pignons)
- Maçonnerie au-dessous de 4 vitraux
- Têtes de 13 contreforts à reconstruire
- Enduits de 13 contreforts
- Crépis extérieurs (pan Sud et pignon Ouest)

21 décembre 1849

Le conseil de fabrique, convoqué au presbytère par Luc Vigouroux, curé desservant, au sujet des travaux urgents à faire à l'église (A.D.28 2 O 2805)

« ... mauvais état des contreforts qui soutiennent l'église et du mur Sud, reconnait qu'il est très urgent que des réparations seront exécutées à cet édifice dans le plus bref délai, afin d'en prévenir la ruine, et d'empêcher par ce moyen la commune d'être bientôt grevée d'impôts, très onéreux... »

Impossible de participer à la restauration devant les faibles ressources de la fabrique

10 janvier 1850

Le CM décide de ne pas voter d'autres impositions extraordinaires et maintient son vote de 700 francs pour les réparations à l'église, mais il reste un déficit de 543, 35 francs (A.D.28 2 O 2805)

8 février 1850

Un secours de 550 francs est accordé par le ministre de l'Instruction publique et des cultes pour aider à payer la dépense de réparation de l'église de Réclainville (A.D.28 2 O 2805)

17 juillet 1854

Statistique des édifices et bâtiments communaux de la commune de Réclainville (A.D.28. 1 O 433).

« ...Eglise

L'église de forme rectangulaire, terminée par un chevet polygonal, est construite en moellon avec angles, baies et contreforts en pierre de taille ; elle se compose d'une nef et d'un chœur.

La sacristie construite en même maçonnerie de l'église à laquelle elle est appuyée, est située au Nord du chœur.

Le clocher, en pans de bois, est érigé sur la charpente du comble à l'entrée de la nef.

Toute la charpente est en chêne, la couverture en ardoise.

Les fenêtres légèrement ogivales, au nombre de onze, sont vitrés en petits lozanges sur châssis de plomb, sept en verre ordinaire et quatre en verre de couleur.

Les réparations utiles à faire consistent

Dans le recarrelage de l'église 25.50 x 8.40 à 3 f 25... 696.15

Et les enduits intérieurs 67.80 x 7.50 = 508.50 à 0.65... 330.50... »

25 janvier 1874

Traité de gré à gré entre Jean-Baptiste Bollée aîné, fondeur de cloche à Orléans et le maire de Réclainville pour la refonte d'une cloche de 255 kilogrammes et d'y ajouter 155 kilogrammes de métal composé de 78/100 de cuivre et 22/100 d'étain, fournir les assessoises de suspension d'après un des meilleurs systèmes à tourillons doubles et à roues, y graver les inscriptions d'usage, enfin la monter et la poser au clocher, moyennant la somme de 1 036,85 francs (A.D.28 2 O 2805)

13 octobre 1875

Certificat de réception de la refonte de la cloche entre monsieur Jean Baptiste Bollée aîné, fondeur à Orléans, et le maire. (Coût 1 036, 85 francs) (A.D.28 2 O 2805)

18 mai 1878

Devis estimatif des travaux de restauration de l'église par Leloup, architecte à Chartres pour un montant de 14 862, 67 francs, honoraires compris et frais de voyage (A.D.28 2 O 2805)

« ...1° La restauration de l'église Réclainville exigerait les travaux suivants :

2° La reconstruction de la voûte en briques en contrebas de celle existante en bardeau, tout en couvrant les traits tels qu'ils sont.

3° Construire un escalier avec cage pour monter au clocher et faire disparaitre l'échelle qui existe à l'intérieur de l'église.

4° La construction d'un porche à l'entrée de l'église et une tribune à l'intérieur.... »

Démolition des colonnes intérieurs et leur arrachement pour ériger celles en reconstruction

Pierre de taille dure de Gouillons pour les socles des nouvelles colonnes

5 juin 1883

Le préfet approuve le devis estimatif de restauration de l'église par Albéric Carré, entrepreneur à Orléans (A.D.28 2 O 2805)

- Voûtes en briques moulurées pour arcs doubleaux et nervures et briques spéciales pour tympans avec enduit en plâtre teinte imitant la pierre et joint d'appareil à l'intrados, à l'extrados chape en chaux hydraulique
- Grande nef, chœur et chapelle : 6 427,87 francs
- Abaissement des appuis de fenêtres, ragrément des moulures et des glacis en ciment à l'extérieur et en plâtre à l'intérieur
- 6 clefs de voute
- 2 culots d'angle

Total 8 031,22 francs

14 avril 1883

Marché pour la construction d'un escalier au clocher entre le maire et Albéric Carré, entrepreneur à Orléans pour un montant de 800 francs. (A.D.28 2 O 2805)

« ...L'entrepreneur s'engage à exécuter les travaux nécessaires à la construction d'un escalier couvert extérieur à l'église donnant accès au clocher.

Travaux consistant 1° en fondation en mur et enceinte, 2° d'un mur d'élévation de 0,22 m d'épaisseur en brique double, 3° d'une couverture en tuile ou en ardoises, 4° d'un escalier en chêne montans jusqu'à la naissance des voûtes, 5° enfin d'une échelle dite de meunier pour communiquer à la voûte au clocher... »

28 janvier 1884

Leloup, architecte à Chartres, s'adresse au conseil de préfecture d'Eure-et-Loir, pour être payer par la fabrique de Réclainville la somme de 253,49 francs avec intérêts et dépens pour avoir dressé un plan et un devis pour la restauration de l'église avec la construction d'une sacristie et d'un escalier d'un montant de 14 059,69 francs à raison de 1,66 %, soit 233,49 francs, et 20 francs de frais de voyage. La fabrique n'ayant pas donner suite à ce devis. (A.D.28 2 O 2805)

18 juillet 1884

Certificat de réception de travaux de construction d'un escalier au clocher exécuté par monsieur Carré, entrepreneur à Orléans (A.D.28 2 O 2805)

4 mars 1885

Devis estimatif des travaux de restauration des fenêtres de l'église établi par madame veuve Lorin, peintre verrier à Chartres pour un montant de 1 579,52 francs, à la demande de la fabrique de Réclainville (A.D.28 2 O 2805)

« ...Treize fenêtres ayant en hauteur 3m70 et en largeur 1m40 d'une superficie de soixante-sept mètres trente quatre centimètres. 67m34 à 18 francs le mètre carré en vitreries et verres anciens. 1 212, 12 francs

Pour les grosses et petites ferrures nécessaires 18 kilogrammes par fenêtre, soit 234 kilogrammes à 1,10 franc. 257, 40 francs

La pose et l'emballage 110 francs

Total 1 579, 62 francs... »

8 mars 1885

Le conseil de fabrique demande au CM de se prononcer sur le devis de restauration des fenêtres de l'église (A.D.28. E-Dépôt 313/3).

15 mars 1885

Le CM demande une demande de secours pour la restauration des fenêtres de l'église par l'atelier Lorin, peintre verrier à Chartres (A.D.28. E-Dépôt 313/3).

10 octobre 1885

Certificat d'exécution des travaux de restauration des fenêtres de l'église paroissiale de Réclainville (A.D.28 2 O 2805)

11 mai 1887

Le conseil de fabrique sollicite auprès du CM un secours sur les fonds des budgets communaux pour acquisition de verrières. Une somme de 300 francs est accordée (A.D.28. E-Dépôt 313/3).

9 décembre 1888
Le conseil de fabrique décide de construire à ses frais une sacristie sur l'emplacement de l'ancienne, au sud de l'église, entre cet édifice et le jardin du presbytère, et d'emprunter la somme de 2 000 francs pour sa construction (A.D.28. E-Dépôt 313/3).

23 avril 1889

Devis estimatif et plan pour la construction d'une nouvelle sacristie par Casimir Bigot, maître maçon à Réclainville pour un montant de 2 000 francs (A.D.28. E-Dépôt 313/2).

15 mai 1889

Le CM approuve la construction d'une nouvelle sacristie aux frais du conseil de fabrique et son financement par un emprunt (A.D.28. E-Dépôt 313/3).

10 février 1892

Le conseil de fabrique sollicite auprès du CM un secours pour achever la restauration de l'église. Le CM demande un secours à l'état (A.D.28. E-Dépôt 313/3).

- Carrelage du chœur et sanctuaire
- Achat et pose d'un autel en terre cuite
- Achat et pose de gradins destinés à supporter l'autel
- Fourniture de 4 bancs dans le chœur

18 décembre 1898

Le maire expose au CM que les travaux de réparation effectués à la couverture de l'église se monte à la somme de 427,78 francs et qu'il n'était prévu à l'origine qu'une somme de 300 francs (A.D.28. E-Dépôt 313/3).

10 juin 1901

Devis, clauses et conditions pour couverture neuve en ardoises sur partie de l'église établi par Charles Petit, architecte à Béville-le-Comte (A.D.28 2 O 2805)

« ...Ce travail se composera de la découverture d'une partie du côté vers le presbytère jusqu'à l'axe d'une ferme située à environ treize mètres de l'entrée de l'église, sans toucher au fût du clocher, de la couverture à neuf en ardoises à crochet modèle anglais n° cinq sur liteaux, de la réparation du faitage avec le vieux plomb et gouttières... ».

- Découverture de partie de l'église, environ 140 m2
- Ardoises conservées et mises de côté environ 2000

16 juin 1901

Le maire soumet au CM le devis et plan des travaux de couverture à effectuer sur l'église par Petit, maître charpentier à Béville, et vote un crédit (A.D.28. E-Dépôt 313/3).

15 juin 1902
Adjudication des travaux de couverture à Marcel Bourgine, entrepreneur à Réclainville

5 août 1902

Le CM décide de solder la dépense occasionnée par la réfection de la couverture de l'église. Un emprunt de 1 000 francs est voté

9 septembre 1902

Mémoire des travaux de Marcel Bourgine pour un montant de 769, 10 francs, rabais de 7% compris (A.D.28 2 O 2805)

14 septembre 1902

Procès-verbal de réception définitive sous le contrôle de Charles Petit, architecte des travaux de couverture en ardoise d'une partie de l'église entre Marcel Bourgine, entrepreneur à Réclainville et le maire (A.D.28 2 O 2805)

3 mars 1906

Inventaire des biens dépendant de la fabrique paroissiale de Réclainville en présence du maire et de l'abbé Leplâtre, curé (A.D.28. V 295)

- 24 bancs en chêne
- Une chaire à prêcher
- Un chemin de croix peinture sur toile
- Cinq statues en plâtre (Christ, saint Joseph, saint Blaise, Saint Antoine et la Vierge sur consoles
- Trois tableaux dont le christ
- Un bénitier en marbre
- Des fonts baptismaux en pierre
- Un banc d'œuvre
- Deux stalles
- Trois vitraux Saint Joseph et saint Sébastien, Saint Pierre et saint Paul et la donation des clefs

22 mai 1906

Le CM évoque le projet de désaffecter du cimetière devenu trop petit et par souci d'hygiène et la construction d'un nouveau cimetière dans un endroit à déterminer (A.D.28. E-Dépôt 313/3).

28 juillet 1908
Le maire expose au CM l'emplacement possible d'un nouveau cimetière au Nord du pays le long de la route de grande communication n° 47 de Mondoubleau à Dourdan en direction d'Ouarville dans deux parcelles cadastrées A 641p et 642 (A.D.28. E-Dépôt 313/2).

2 août 1908

Le CM demande un devis, un plan et un cahier de charge pour la construction d'un nouveau cimetière à Mardelet, ancien entrepreneur à Louville-la-Chénard (A.D.28. E-Dépôt 313/3).

10 décembre 1908

Devis estimatif pour la construction d'un nouveau cimetière établi par Mardelet, ancien entrepreneur de maçonnerie à Louville-la-Chénard, pour un montant de 7 000 francs (A.D.28 2 O 2807)

13 décembre 1908

Le CM vote un emprunt de 7 000 francs pour l'établissement d'un nouveau cimetière (A.D.28. E-Dépôt 313/3).

13 novembre 1910

Procès-verbal d'adjudication pour la construction d'un nouveau cimetière à Achille Saugé ou Sauger, maître maçon à Réclainville (A.D.28 2 O 2807)

1er février 1912

Décompte général des travaux de construction d'un nouveau cimetière par Achille Sauger, maître maçon à Réclainville sous le contrôle de Marcel Bourgine, conducteur de travaux, pour un montant de 7 376,75 francs, rabais de 8 % compris (A.D.28 2 O 2805)

10 juillet 1913

Procès-verbal de réception des travaux de construction du nouveau cimetière entre Achille Sauger, maître maçon à Réclainville et le maire (A.D.28 2 O 2807)

6 mars 1922

Le CM vote le transfert restes de l'ancien cimetière vers un nouveau (A.D.28. E-Dépôt 313/4).

6 novembre 1922

Le CM vote une place gratuite pour une concession perpétuelle dans le cimetière pour l'abbé Albert Leplâtre, curé desservant de Réclainville, en raison de ses longues années de service dans la commune (A.D.28. E-Dépôt 313/4).

21 novembre 1923

Le maire passe un marché de gré à gré avec Achille Saugé, maître maçon à Réclainville pour travaux urgents aux bâtiments communaux pour un montant de 881,73 francs.

Le maire expose au CM que l'ancien cimetière étant aujourd'hui entièrement désaffecté, il y aurait lieu de prendre les dispositions nécessaires pour sa transformation en place publique.

Le CM vote cette transformation et invite les familles à enlever les attributs funéraires qui leur appartiennent et ce jusqu'au 15 décembre 1923.

Le CM décide la vente des arbres de l'ancien cimetière et de procéder à l'enlèvement des terres de manière à mettre le terrain au niveau de la chaussée voisine (A.D.28. E-Dépôt 313/4).

26 août 1928

Devis et plan pour la transformation de l'ancien cimetière en place publique dressé par Saugé, maître maçon à Réclainville, pour un montant de 8 000 francs (A.D.28. E-Dépôt 313/4).

24 août 1929

Le CM vote la transformation du vieux cimetière en place communale. Le plan et le devis dressé par Saugé, maitre maçon à Réclainville, est accepté et un nouvel emprunt de 8 000 francs est voté. (A.D.28. E-Dépôt 313/4).

1er juin 1930

Le CM décide de transformer le vieux cimetière en place publique et autorise la maire à passer un traité de gré à gré avec Achilles Sauger, maître maçon à Réclainville (A.D.28 2 O 2807)

10 juin 1930

Traité de gré à gré entre le maire et Achille Sauger, maître maçon à Réclainville pour la transformation du vieux cimetière en place publique, pour la somme de 8 000 francs (A.D.28 2 O 2807)

- Fouilles et démolitions
- Cassage de pierres
- Pose de marches au seuil de l'église

31 juillet 1930

Procès-verbal de réception des travaux dans l'ancien cimetière par Achille Sauger, maître maçon à Réclainville (A.D.28 2 O 2807)

- Travaux de fouille
- Comblement des anciennes fosses
- Démolition des murs

31 décembre 1932

Procès-verbal de réception définitive des travaux dans le vieux cimetière pour sa transformation en place publique entre Achille Sauger, maître maçon à Réclainville et le maire (A.D.28 2 O 2807)

1935

Le cadastre de la commune de Réclainville est révisé (A.C. de Réclainville)

12 juillet 1942

Le maire expose au CM le devis approximatif des réparations de la toiture et des murs de l'église dressé par Maunoury, architecte à Chartres, qui est approuvé (A.C. de Réclainville).

18 mai 1943

Le CM décide de traiter de gré à gré avec Camus, entrepreneur à Chatou, pour la réparation de la couverture de l'église devant l'échec d'une adjudication au rabais et vote un emprunt de 99 000 francs (A.C. de Réclainville).

30 juin 1946

Devis estimatif et cahier de charges pour la réparation de la couverture de l'église dressés par Maunoury, architecte à Chartres (A.C. de Réclainville).

5 novembre 1946

Le CM vote un emprunt de 484 300 francs auprès du Crédit foncier de France pour financer la dépense de la reprise des travaux envisagés pour la réparation de l'église selon le cahier des charges et le devis rectifiés par monsieur Mannoury, architecte à Chartres (A.C. de Réclainville).

3 février 1947

Le CM vote un emprunt de 484 300 francs pour la réparation de la couverture de l'église (A.C. de Réclainville).

15 novembre 1947

Le devis de Maunoury est réévalué à la somme de 1 220 000 feancs

1er mars 1948

Devis supplémentaire de travaux de réparation de la couverture de l'église par Maunoury, architecte (A.C. de Réclainville).

28 mai 1948
Le maire expose au CM que les travaux de réparation de la toiture de l'église sont en voie d'achèvement, mais qu'au cours desdits travaux il est apparu que le versant de l'église a lui aussi besoin de travaux. Monsieur Maunoury ayant dressé un devis supplémentaire de ces travaux ainsi que des travaux sur le presbytère, il est urgent de voter un emprunt supplémentaire de 240 000 francs (A.C. de Réclainville).

27 août 1948

Le CM vote un nouvel emprunt de 458 000 francs auprès du Crédit foncier de France pour financer des travaux supplémentaires à exécuter à l'église et au presbytère (A.C. de Réclainville).

5 novembre 1948

Le CM vote un emprunt de 637 000 francs auprès du Crédit foncier de France pour financer le dépassement sur travaux à l'église et au presbytère (A.C. de Réclainville).

5 novembre 1948

Le CM approuve le marché amiable passé avec monsieur Perrot, entrepreneur à Béville-le-Comte pour travaux de couverture de l'église et du presbytère, évalués à 430 000 francs, qui seront payés par l'emprunt de 458 000 francs. Le CM demande au préfet de pouvoir passer le marché de gré à gré avec l'entrepreneur (A.C. de Réclainville).

11 mars 1949

Le CM décide de continuer les réparations à faire à l'église (A.C. de Réclainville).

2 mai 1961

Facture de monsieur Rouyer pour des réparations à l'église dont fourniture de pierres (A.C. de Réclainville).

5 février 1963

Planchenault-Célestin, maréchalerie-Serrurerie à Ouarville, fournit et pose une forme à vitrail (A.C. de Réclainville).

13 mai 1963

Mémoire concernant une restauration sur 2 vitraux de l'église par François Lorin, maître verrier à Chartres, pour un montant de 829,18 francs T.T.C. (fenêtres 1 et 6) (A.C. de Réclainville).

5 juillet 1963

Le CM décide de vendre à l'amiable une parcelle de terrain vague cadastrée B 873 pour une contenance de 55m2 après division cadastrale de la parcelle B 42 à monsieur Caullet, propriétaire d'un immeuble avec parc à proximité de l'église, demeurant à Paris, pour la somme de 80 francs (A.C. de Réclainville).

23 novembre 1964

Facture de Le Clainche, menuiserie-peinture à Boisville-la-Saint-Pierre pour des travaux dans l'église et la sacristie (A.C. de Réclainville).

- Pose d'une nouvelle croisée dans la sacristie (châssis, fenêtre, vitrerie, serrurerie et peinture)
- Pose de jets d'eau sur les portes de l'église et de la tour
- Peinture des portes de l'église, de la tour et de la sacristie

Juillet 1965

Travaux de couverture en ardoises sur la sacristie par R. Charron, maçonnerie-couverture à Boisville-la-Saint-Pierre (A.C. de Réclainville).

28 janvier 1969

Le CM décide de vendre aux enchères l'ancien presbytère et ses dépendances cadastrés B 45 et 46 (A.C. de Réclainville).

13 août 1969

Mémoire des travaux de réparation de couverture-Zinguerie par les Ets Louis Perrot et ses fils à Lucé (A.C. de Réclainville).

Sur devant

- Redressage de charpente
- Découverture et recouverture en ardoises sur 5.60 x 2.50 sur liteaux plats avec crochet galvanisés.
- Planchéiage 14 mm
- Ravalement du mur de 5.60 x 0,75
- Pose et remplacement de 2 chevrons et de 2 pannes

Sur derrière

- Découverture et recouverture de 5.60 x 3.55
- Réfection du planchéiage
- Ravalement du mur 5.60 x 0.75 x 0.25
- Remplacement d'un chevron
- Remplacement de 1 ;20 ml de faitage

26 décembre 1971

Facture de réparation de couverture et de zinguerie par R. Charron, maçonnerie-couverture à Boisville-La-Saint-Pierre (A.C. de Réclainville).

15 et 16 avril

- Réparation de la couverture de l'église du côté du jardin du presbytère

- Réparation de la gouttière
- Réparation des joints du pilier et d'une partie du mur
  26, 27 et 28 avril
- Pose de gouttière au-dessus de trois piliers de l'église du côté Ouarville
- Réparation des joints de trois piliers

6 février et 26 juin 1973

Devis de travaux d'électricité à l'église par R. Toupance, électricité à Ouarville (A.C. de Réclainville).

6 juillet 1973

Suite à une demande de l'abbé Guérin, desservant, signalant les inconvénients d'officier dans une église non électrifiée, le CM décide d'installer l'électricité dans l'église et un devis est demandé (A.C. de Réclainville).

19 novembre 1973

Mémoire des travaux d'électricité à l'église par R. Toupance, Electricité- plomberie à Ouarville (A.C. de Réclainville).

- Pose d'une armoire pour le compteur électrique
- Pose d'un tableau à l'entrée avec interrupteurs
- Pose de prises de courant
- Pose de 8 appareils d'éclairage sur les côtés dont 4 commandés par le tableau
- Pose de 2 prises de courant derrière l'autel
- Pose d'une lampe avec un interrupteur dans la sacristie

30 décembre 1975

Facture de réparation dans l'église par R. Charron, maçonnerie-couverture à Boisville-La-Saint-Pierre (A.C. de Réclainville).

- Réparation d'enduit plâtre dans l'église (avril)
- Ragréage du pignon (septembre)
- Reprise de maçonnerie sous le chevron de rive (idem)
- Réparation rive en ardoise sur le petit clocheton (idem)
- Rejointage des pierres au ciment du mur (idem)

19 janvier 1977

Devis de Philippe Madlène, maître verrier à Champhol pour la restauration de vitraux (fenêtres 2, 11, 12 et 13) (A.C. de Réclainville).

27 juin 1977

Le CM décide de poursuivre la réfection des vitraux de l'église (A.C. de Réclainville).

25 juillet 1977

Facture de la première tranche concernant la restauration des vitraux (fenêtre 6, 8 et 9) par Philippe Madlène, maître verrier à Champhol (A.C. de Réclainville).

25 juillet 1977

Nouveau devis de Philippe Madlène, maître verrier à Champhol, pour la restauration des vitraux (A.C. de Réclainville).

6 juin 1978

Facture concernant la dépose et remise en plomb de 2 panneaux de base par Philippe Madlène, maître verrier à Mainvilliers (A.C. de Réclainville).

11 septembre 1978

Facture de la restauration de l'harmonium par V. Orsini, ébénisterie à Voves (A.C. de Réclainville).

28 août 1979

Le maire expose au CM un devis de Jean Claude Mallet, couverture zinguerie à Voves pour la réfection de la toiture de l'église (A.C. de Réclainville).

15 octobre 1979

Facture pour une réparation à la toiture de l'église et du clocher par Jean Claude Mallet, couverture Zinguerie à Voves (A.C. de Réclainville).
Pose de 78 ardoises carrées fortes et 43 ardoises 45 x 25

2 juin 1981

Visite de l'église par Yves Flamand, architecte des Bâtiments de France pour le département d'Eure-et-Loir (A.C. de Réclainville).

18 juin 1981

Lettre d'Yves Flamand, A.B.F. au maire après sa visite de l'église, qui approuve plusieurs travaux :

- La pose d'ardoises amiante ciment à pureaux et recouvrement sur la sacristie
- Rectification de la gouttière du versant Sud dont la section et la pente est insuffisante, dont les descentes devront être placées le plus discrète ment possible.

- La restauration des baies avec un mortier bâtard avec du sable du pays et non du ciment
- La restauration des portes avec du Bondex

15 septembre 1981

Devis pour travaux de rénovation et d'entretien sur l'église et la sacristie par Jean Claude Mallet couverture zinguerie à Voves (A.C. de Réclainville).

31 mars 1982

Facture de travaux divers de rénovation et d'entretien sur l'église et la sacristie par Jean Claude Mallet, couverture-zinguerie à Voves (A.C. de Réclainville).

- Travaux de couverture et de zinguerie sur la sacristie
- Pose gouttières havraises de 40 sur l'église
- Réparation de la toiture en ardoises 45 x 25

6 mai 1982

Travaux de réfection des peintures des menuiseries extérieures de l'église (portail et petite porte) par Dubois S.A. peinture à Voves (A.C. de Réclainville).

- Décapage des vieilles peintures
- Peinture à 3 couches de Bondex sur les 2 faces

2 juin 1982

Le CM décide de faire réparer le vitrail endommagé par un projectile (A.C. de Réclainville).

16 janvier 1983

Facture de réparation d'un panneau de vitrail par Pierre Millous, vitraux d'art à Chartres (A.C. de Réclainville).

5 mars 1983

Facture de travaux de réparation sur l'église par Jean Claude Mallet, couverture zinguerie à Voves (17 ardoises 45 x 25) (A.C. de Réclainville).

10 juillet 1984

Facture de travaux de réparation sur l'église par Jean Claude Mallet couverture zinguerie à Voves (48 ardoises carrés fortes neuves et 105 d'occasion) (A.C. de Réclainville).

30 août 1986

Facture de travaux de réparation sur l'église par Jean Claude Mallet, couverture zinguerie à Voves (41 ardoises 45 x 25 et 10 carrées fortes) (A.C. de Réclainville).

24 mars 1987

Le CM accepte le devis de réparation de la toiture de Jean Claude Mallet couverture zinguerie à Voves pour un montant de 42 835 francs (A.C. de Réclainville).

28 juillet 1987

Facture de travaux de réfection du clocher par Jean Claude Mallet, couverture zinguerie à Voves (A.C. de Réclainville).

- Couverture en ardoises d'Angers 1ères carrées fortes avec crochet inox et clous sur voliges reclouées sur 22m2
- Façon de 36 m d'arêtier en demi
- Façon d'un tranchis biais
- Fourniture de 50 ardoises carrées fortes et de 50 ardoises 45 x 25
- Remaniage en ardoises des 4 angles au sommet du beffroi
- Façon de 7 m d'arêtier fermé
- Finition du poinçon et son habillage en plomb
- Pose d'un coq neuf

13 septembre 1988

Facture de travaux de réparation sur l'église par Jean Claude Mallet, couverture zinguerie à Voves (48 ardoises 45 x 25 neuves, 22 occasion) (A.C. de Réclainville).

12 janvier 1989

Facture pour la fabrication et pose d'une porte dans la chapelle de l'église par Robert Rigault, menuiserie charpente à Prunay-le-Gillon (A.C. de Réclainville).

4 avril 1989

Facture pour le percement d'une porte dans la chapelle par la société Barbe Frères maçonnerie à Prunay-le-Gillon (A.C. de Réclainville).

25 mars 1990

Facture pour l'aménagement de l'allée de l'église par la Société Barbe frères, maçonnerie à Prunay-le-Gillon (A.C. de Réclainville)

15 juin 1990

Facture de réparation de la couverture de l'église après tempête par Jean Claude Mallet, couverture zinguerie à Voves (98 ardoises 45 x 25 et 4 ardoises carrées fortes) (A.C. de Réclainville).

5 avril 1993

Le CM décide la pose de projecteur pour illuminer l'église (A.C. de Réclainville).

14 février 1995

Le CM décide de faire réparer un des projecteurs éclairant l'église et un vitrail qui a été détérioré (A.C. de Réclainville).

29 mai 1995

Le CM étudie deux devis pour la peinture du tambour de l'église (A.C. de Réclainville).

29 juin 1995

Facture de restauration d'un vitrail par Denis Picol, peintre verrier à Chartres (A.C. de Réclainville).

24 octobre 1995

Le CM étudie le devis des Ets Dhennin pour une nouvelle disposition des lampes éclairant l'église et décide de soutenir le conseil paroissial à l'occasion du concours du « Pélerin magazine » pour la restauration de deux tableaux (A.C. de Réclainville).

2 juin 1997

Devis de restauration des vitraux par Denis Picol, peintre verrier à Chartres (A.C. de Réclainville).

9 juin 1997

Le maire présente au CM le devis de Denis Picol, peintre verrier pour la restauration de 2 vitraux détériorés par des jets de pierre. Le devis est accepté. Une estimation pour la pose de grillage devant les baies est demandée ainsi que la pose d'une porte pour fermer le passage sur le côté de l'église (A.C. de Réclainville).

22 septembre 1997

Le maire présente au CM un devis des Ets Barbe pour la réfection du parvis de l'église et d'une marche en mauvais état (A.C. de Réclainville).

16 octobre 1997

Facture de restauration d'un vitrail du chœur et d'une fenêtre par Denis Picol, peintre verrier à Chartres (A.C. de Réclainville).

25 juin 1999

Facture de travaux d'entretien de couverture par Jean Claude Mallet, couverture zinguerie à Voves (13 ardoises 45 x 25 et 2 ardoises carrées fortes (A.C. de Réclainville).

26 décembre 1999

Une tempête occasionne de gros dégâts sur la toiture de l'église et de son clocher.

22 février 2000

Le maire présente au CM le devis de réparation des dégâts causés par la tempête à la toiture de l'église et du clocher (A.C. de Réclainville).

11 décembre 2000

Le maire expose au CM que la restauration du tableau de Saint Sébastien est terminée et que sa pose se fera seulement après la restauration du tableau représentant la crucifixion, au printemps prochain (A.C. de Réclainville).

19 février 2001

Le maire avertit le CM que le second tableau est en cours de restauration (A.C. de Réclainville).

29 mai 2001

La restauration des deux tableaux est terminée et que leur repose se fera prochainement (A.C. de Réclainville).

1er juillet 2002

Le CM renonce à l'installation d'un chauffage dans l'église (A.C. de Réclainville).

15 mai 2003

Le maire présente le devis des Ets Dhennin pour la pose de deux projecteurs encastrés dans le sol pour éclairer l'église (A.C. de Réclainville).

18 septembre 2003

Le CM accepte le devis de la Société Eurélec pour la pose de 2 projecteurs encastrés pour illuminer la façade de l'église et d'un projecteur extérieur pour éclairer le clocher (A.C. de Réclainville).

29 novembre 2003

Facture pour l'illumination de l'église par Eurelec, électricité à Cloyes-sur-Loir (A.C. de Réclainville).

15 décembre 2010

Facture pour la pose d'un coffret pour l'éclairage de l'église par Egelec 28, électricité à Voves (A.C. de Réclainville).

20 juin 2011

Facture de réparation de la couverture en ardoises de l'église par Cassonnet, maçonnerie-couverture à Ymonville (A.C. de Réclainville).

9 décembre 2014

Facture de réparation de la couverture en ardoises de l'église et démoussage de la couverture de la sacristie par Cassonnet, maçonnerie couverture à Ymonville (A.C. de Réclainville).

11 septembre 2015

Le Cm accepte le devis des Ets Galoup pour aménager l'entrée de l'église afin de la rendre accessible aux handicapés (A.C. de Réclainville).

16 novembre 2015

Facture pour la fabrication d'une pente amovible d'accès à l'église pour les handicapés par SARL B. Galoup, charpente menuiserie à Prasville (A.C. de Réclainville).

7 décembre 2015

Facture de réparation de la couverture en ardoises de l'église par Cassonnet, maçonnerie couverture à Ymonville (A.C. de Réclainville).

1er décembre 2020

Facture pour l'éclairage du clocher de l'église par Egelec 28 électricité à Voves (A.C. de Réclainville)

Septembre 2022

La grêle occasionne des dommages sur les vitraux de l'église

28 septembre 2022

Devis pour la restauration des vitraux de l'église par la maison Lorin, vitraux d'art à Chartres (fenêtres 4, 6, 8, 10 et 12) (A.C. de Réclainville.

28 septembre 2022

Devis pour la pose de protections grillagées pour les baies Sud de l'église par la maison Lorin, vitraux d'art à Chartres (fenêtres 4, 6, 8, 10 et 12) (A.C. de Réclainville).

28 février 2023

Le CM accepte le devis de la maison Lorin, vitraux d'art à Chartres pour la restauration des vitraux (A.C. de Réclainville)

20 septembre 2023

Devis pour la réhabilitation de l'électricité de l'église par ESARI, électricité à Voves

15 mai 2023

Facture pour la restauration des vitraux des baies Sud de l'église par la maison Lorin, vitraux d'art à Chartres (A.C. de Réclainville)

16 mai 2023

Le CM vote des travaux supplémentaires de restauration sur les vitraux des baies 10 et 12 (A.C. de Réclainville).

10 novembre 2023

Le CM vote la réfection de 2 meneaux en pierre de taille de l'église après la dépose de vitraux pour permettre leur restauration et accepte le devis de l'entreprise Pavy de la Chapelle-Saint-Aubin (A.C. de Réclainville)

29 mars 2024

Facture de restauration de deux meneaux en pierre de taille par l'entreprise Pavy à la Chapelle-Saint-Aubin (72) (1ère situation) (A.C. de Réclainville)

25 avril 2024

Le maire expose au CM que les travaux de restauration des meneaux de l'église sont en cours et que les vitraux qui sont en cours de restauration seront posés après ladite restauration des meneaux (A.C. de Réclainville)

27 juin 2024

Facture de restauration de deux meneaux en pierre de taille par l'entreprise Pavy à la Chapelle-Saint-Aubin (72) (seconde situation) (A.C. de Réclainville)

27 septembre 2024

Le maire expose au CM que la restauration des meneaux de l'église est terminée et que la prochaine étape est la pose des vitaux réparés et des grilles de protection (A.C. de Réclainville).

31 janvier 2025

Le CM délibère au sujet du choix d'un architecte pour la restauration de la toiture, qui devra dresser un diagnostic. François Semichon, architecte à Chartres, est retenu (A.C. de Réclainville).

16 avril 2025

Facture pour la pose de bastaing fixées sur les poutres d'entrée de ferme pour la réalisation d'un chemin technique dans le comble de l'église par Roger Pousset, menuisier à Bonneval (A.C. de Réclainville).

II-Etat sanitaire des ouvrages et proposition de travaux

III - Etat sanitaires des ouvrages et propositions de travaux

Préambule

Intérieurement l'église Saint Pierre de Réclainville présente un état sanitaire satisfaisant à l'exception de quelques planchers de bancs clos présentant des rustines de confortation et quelques attaques xylophage.
Les vitraux de l'Atelier Lorin viennent tout juste d'être restaurés ainsi que les meneaux de baies à la suite de dégâts dus à la grêle.

Des désordres sont cependant à signaler sur les maçonneries et principalement au niveau de l'arase avec les pierres de corniches cassées ou déstabilisées.
Sur la charpente un affaissement est visible au droit de la chapelle seigneuriale dont l'origine de ce désordre provient de la rupture de la triangulation au niveau des sablières, blochets et jambes de force.

Les couvertures, y compris celle du clocher, présentent des ardoises comportant de nombreuse pyrite de fer. Ces ardoises chutent à chaque coup de vent avec un risque pour les riverains.

En sacristie : De grosse fissurations sont visibles dans l'angle sud-est. Ces fissurations sont surtout présentes en intérieurs dans les placards. Plafond et murs sont cassés. Risque d'effondrement. Fissure visible également au droit du linteau Est. Certainement un problème de charpente sur l'arêtier sud/est.



1 - Maçonnerie

Les murs périphériques de l'église sont en maçonneries de moellons de calcair, hourdés au mortier de chaux et sable, avec des parties en pierre de taille pour les contreforts, les baies à remplages, les chaines d'angles et les corniches.



Corniches destabilisés ou cassées sur la périphérie des arases maçonnées.

a-Les pierres de la corniches

Cette photo illustre le problème des pierres de la corniche dont l'origine provient d'un défaut de charpente en comble. Une partie de la maçonnerie a été reprise mais le problème de charpente est toujours actuel. Six chevrons formant-fermes doivent être repositionnés sur l'arase avec le remplacement des sablières actuelles pratiquement inexistantes.



Détail de l’arase au niveau du clocher et le problème de scellement des pierres de la corniche.



Angle NORD-OUEST de la nef et l’arase et le mouvement des pierres de la corniche.



Le même problème de pierres de corniche déstabilisées sur la périphérie de l’église. Les pannes sablières ne prennent pas suffisamment appuis sur la queue des pierres.

b-Les maçonneries - ramplage - jointoiement





Ci-contre, la cuve du baptistère dont la partie haute cassée pourrait bénéficier d'une greffe de pierre.
Au sol les algues vertes indiquent la présence d'eau provenant du réseau eau pluviale depuis le jardin privé situé en façade SUD. il est déconseillé de conserver les gouttières et tuyau de descente sur une propriété privé difficile d'accès pour l'entretien.





Absence de jointoiement sur de nombreux contreforts.





Ces quatre images nous montrent les baies du XVIème siècle présentant des pierres déstabilisées sur les arcs. Le remplage réalisé au XIXème est conservé en bon état.
Lors des travaux du XIXème et la création des vitraux, les baies ont certainement été agrandies vers le bas avec la réalisation de jambages et d'appuis en ciment.









La façade EST et Sud sont difficile d'accès car donnant sur des propriétés privées.
Sur ces façades, ce sont les couvertures des contreforts dont l'étanchéité est à revoir. Certaines pierres à remplacer en tiroir. Les enduits sur les parements de façades à refaire car apportant trop d'humidité dans l'église.



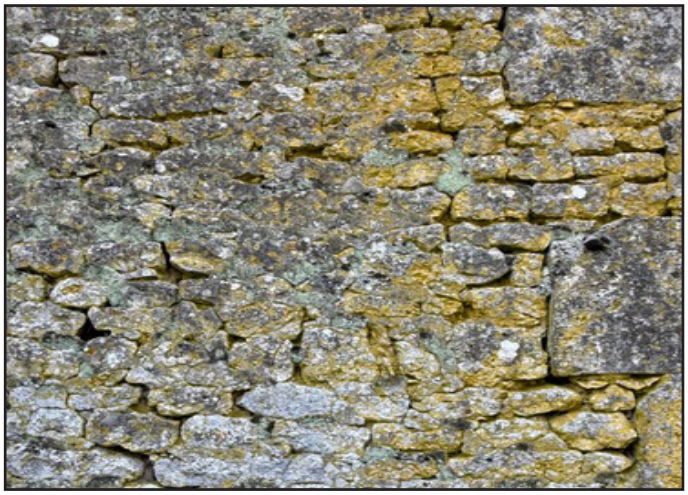



c-Les enduits de façades





Certaines parties d'enduit trop usées ont été restaurés au mortier de ciment ce qui entraine l'apparition de tâches d'humidité sur les parements intérieurs de l'église.
La réfection complète des enduits doit être réalisée au mortier de chaux et sable. Reficher les joints en profondeur avec injection de coulis de chaux dans les fissures et reconstruction des parties de parement désorganisés par relancis de moellons.







Divers raccords d’enduits au mortier de ciment à supprimer. Des fantômes liés à l’humidité générée par le ciment sont visibles sur les parements intérieurs de l’église



d-La tourelle d’escalier



La tourelle d’escalier construite en 1883 pour permettre l’accès au dessus des voûtes en briques nouvellement créées.

Le relancis de briques avec rejointoiement intérieur et extérieur est devenu indispensable.



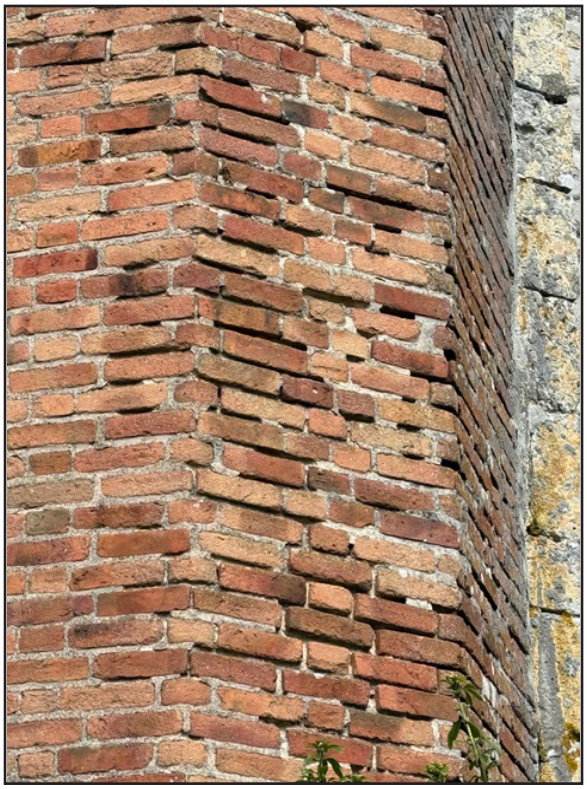



e-La sacristie





1889 Date de construction de la sacristie en moellons de calcaire avec couverture en ardoise. Son accès depuis l'église passe par un petit corridor en moellons et couvert en ardoise.
Cette sacristie présente un très gros désordre dans l'angle SUD-EST entrainant son affaissement. L'origine de ce désordre semble provenir d'une mauvaise triangulation au niveau de l'arêtier qui ne doit plus être solidaire de la ceinture de sablière. Une ancienne intervention de colmatage de la fissure extérieure est visible avec des raccords de ciment mais le problème est toujours présent.







A



B



C

A- Les fissures visibles dans les placards.
B- Le linteau de la baie sud est cassé.
C- Le plafond du corridor d'accès à la sacristie qui menace de tomber.



Ci-contre à gauche, un effondrement du plancher dans un placard nous indique que ce plancher est constitué d'un parquet sur solives bois construit au-dessus d'un vide sanitaire de 50cm de hauteur avec une seule ventilation de 10/10cm largement insuffisante.

f-Les végétaux



Les végétaux en façade SUD sont à supprimer. Le propriétaire en a été informé le 17 juillet 2025 et il semblait en avoir conscience et accepté la remarque. Les pommiers en espalier, et les arbres dont le gros pin sont à supprimer. En pied de cette façade le réseau d'eau pluviale non raccordé concentre une importante arrivée d'eau propice au lessivage des sols.





2 - Charpente



1883 date de la construction des voutes en briques platrières disposées sous les entraits de fermes.
La voûte lambrissée est encore visible à 70%. Elle est constitué de marrains de chêne de 14mm d'épaisseur et taillés en langue de vipère pour l'assemblage.
Les madriers disposés au dessus des voûtes y compris sur la périphérie à permis une visite précise de l'état de la charpente au droit des sablères.









Au-dessus des voûtes en briques plâtrières, les chevrons formant-fermes nous montre deux types de conception. Les deux travées vers le chœur comportent des chevrons formant-fermes avec arbalétriers et jambettes de sections 13x14 alors que les 3 travées vers l'ouest comportent le système pannes 15x15 et chevrons 8 x 8 à partir de l'entrait retroussé.



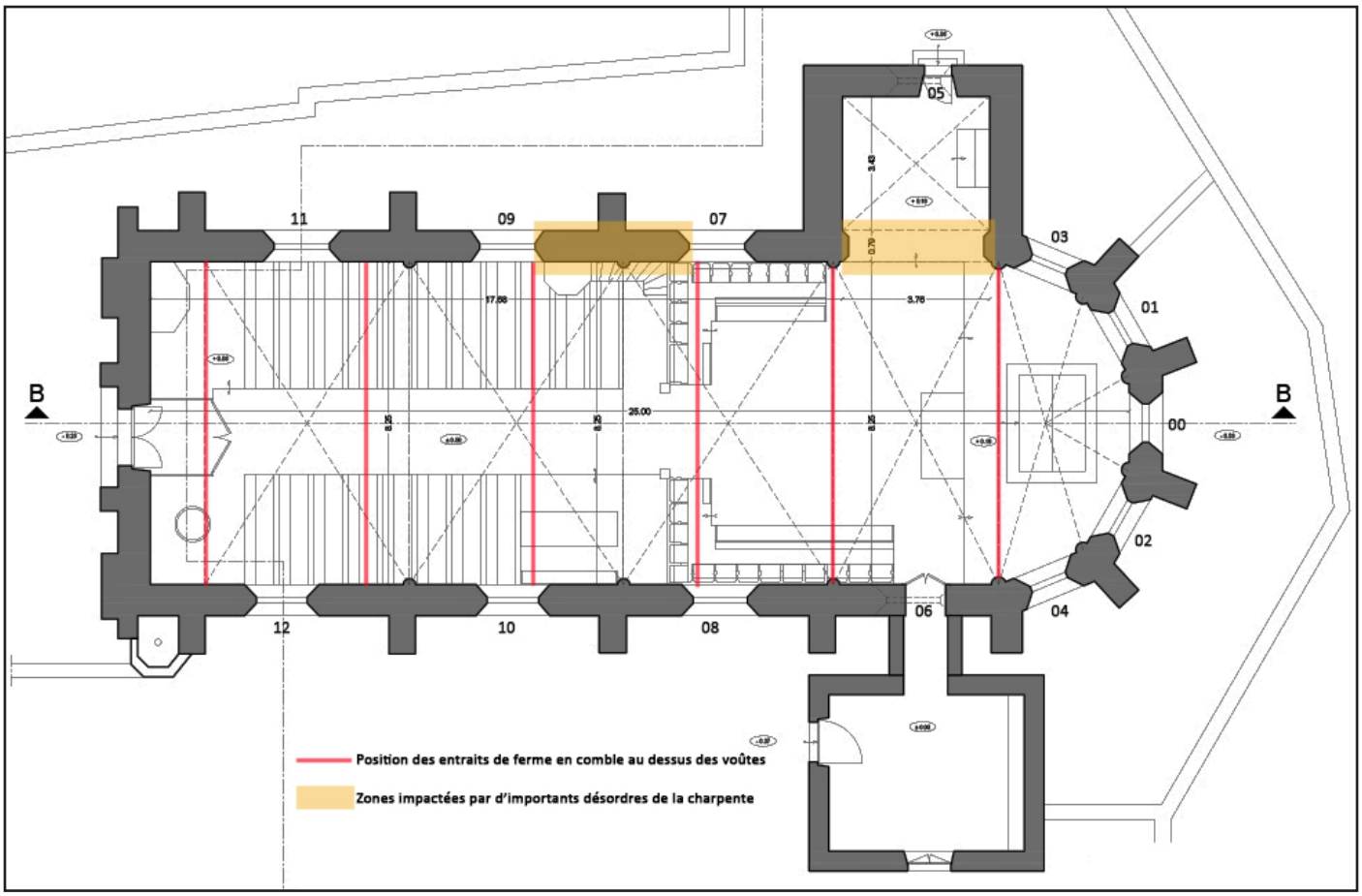

En plan sont indiquées les zones impactées par d'importants désordres de la charpente dans le comble au-dessus des voûtes plâtrières.

Ci-dessous la vue vers la charpente de la chapelle seigneuriale.





L’arase devant la chapelle seigneuriale et une partie de la maçonnerie est effondrée. Les sablières ont disparu. La triangulation entre jambes de forces, arbalétriers et blochets repose partiellement dans le vide.





La maçonnerie du versant nord, présente d'importantes déformations avec le dévers des pierres de la corniche.
Dans le comble la sablière extérieure est inexistante et celle de l'intérieur est en ruine.





L’about d’entrait de la ferme 4 côté nord. Jambe de force et arbalétrier repose directment sur la maçonnerie participant à l’affaissement de la charpente sur ce versant.



Les entraits retroussés et le sous faitage ne sont plus assemblés avec un espace de 15cm. Cet abaissement provient de l'affaissement de la charpente du versant nord.







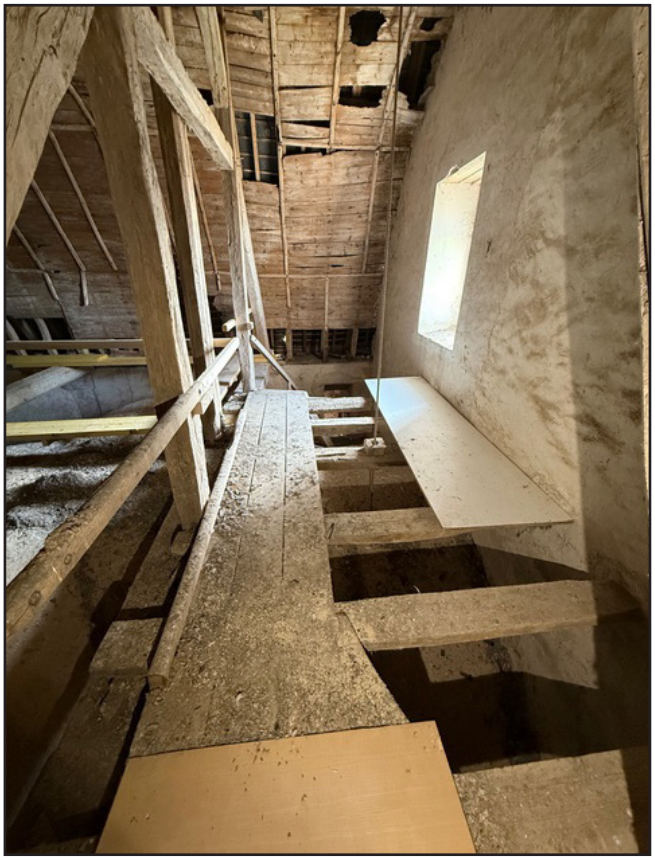

L’accès au clocher est à revoir avec la réfection des planchers et échelles d’accès.





Plusieurs pièces de bois du beffroi sont à remplacer et principalement celles situées en rives du beffroi. L'étanchéité des abats-sons est à revoir avec un meilleur recouvrement des lames. Celles en place sont à remplacer et à recouvrir d'une protection cuivre.





3 - Couverture

L’église est recouverte de fines ardoises fixées au crochet sur liteaux. De nombreuses ardoises chutent à chaque coup de vent. La protection de l’édifice n’est plus assurée et la proximité de jardins privés autour de l’église nous montre l’importance d’une prochaine intervention.



Les ardoises contiennent de nombreuses pyrite de fer dont beacoup sont traversantes





Les couvertures de l’église et du clocher sur les versants Nord-Ouest et Nord-Est





Les faces sud du clocher et nord-est du chœur







Les faces Est et Nord du clocher. Ci-dessus le coq en zinc.











La couverture vue de l’intérieur.

III-Les plans

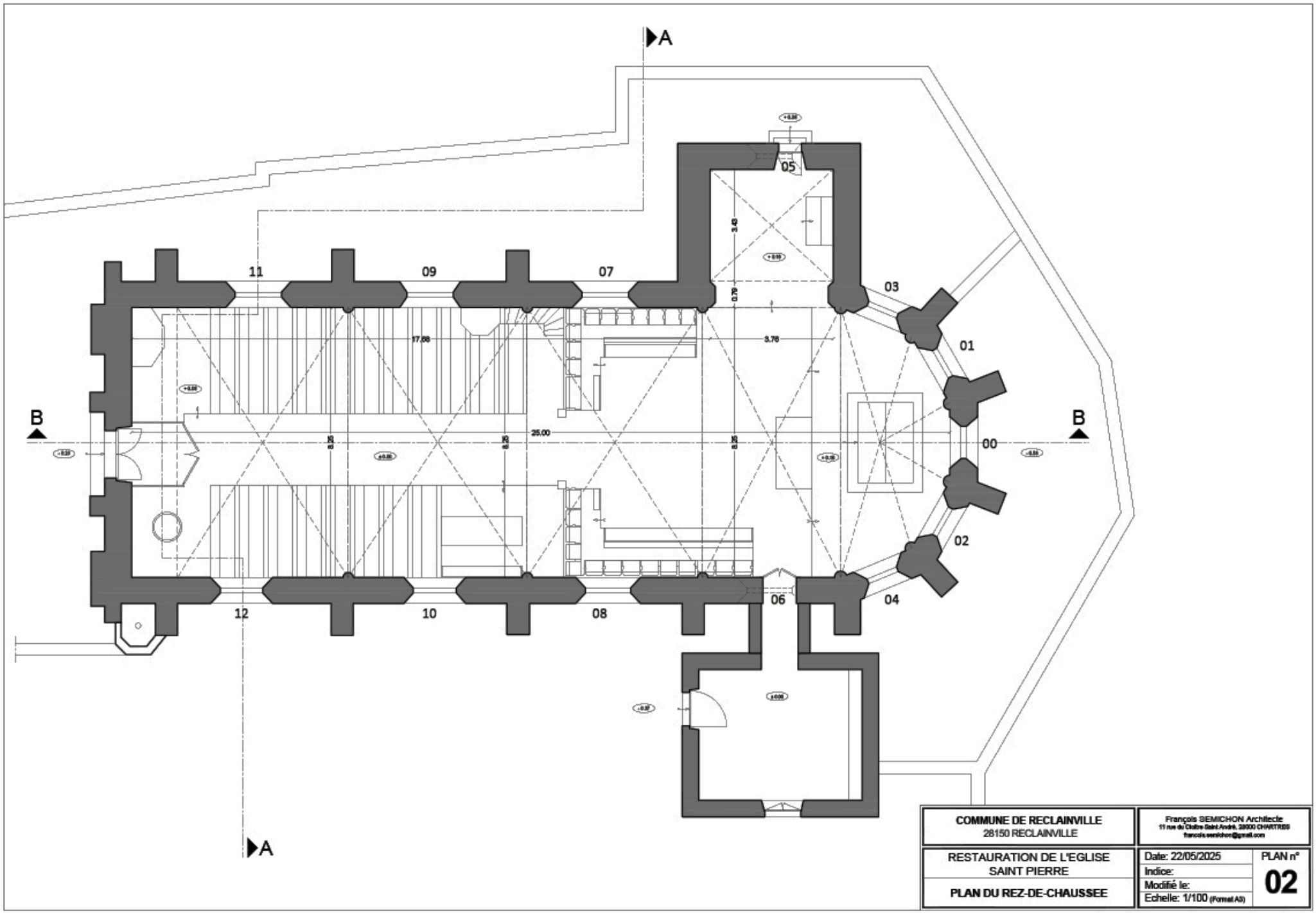

COMMUNE DE RECLAINVILLE 28150 RECLAINVILLE	François SIEMICHON Architecte 11 rue du Cloître Saint André, 28000 CHARTRES francois.siemichon@gmail.com
RESTAURATION DE L'EGLISE SAINT PIERRE **PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE**	Date: 22/05/2025 Indice: Modifié le: Echelle: 1/100 (Format A3) PLAN n° **02**

COMMUNE DE RECLAINVILLE 28150 RECLAINVILLE	François SIEMICHON Architecte 11 rue du Cloître Saint André, 28000 CHARTRES francois.siemichon@gmail.com	
RESTAURATION DE L'EGLISE SAINT PIERRE	Date: 22/05/2025 Indice: Modifié le: Echelle: 1/100 (Format A3)	PLAN n° **03**
COUPE AA		

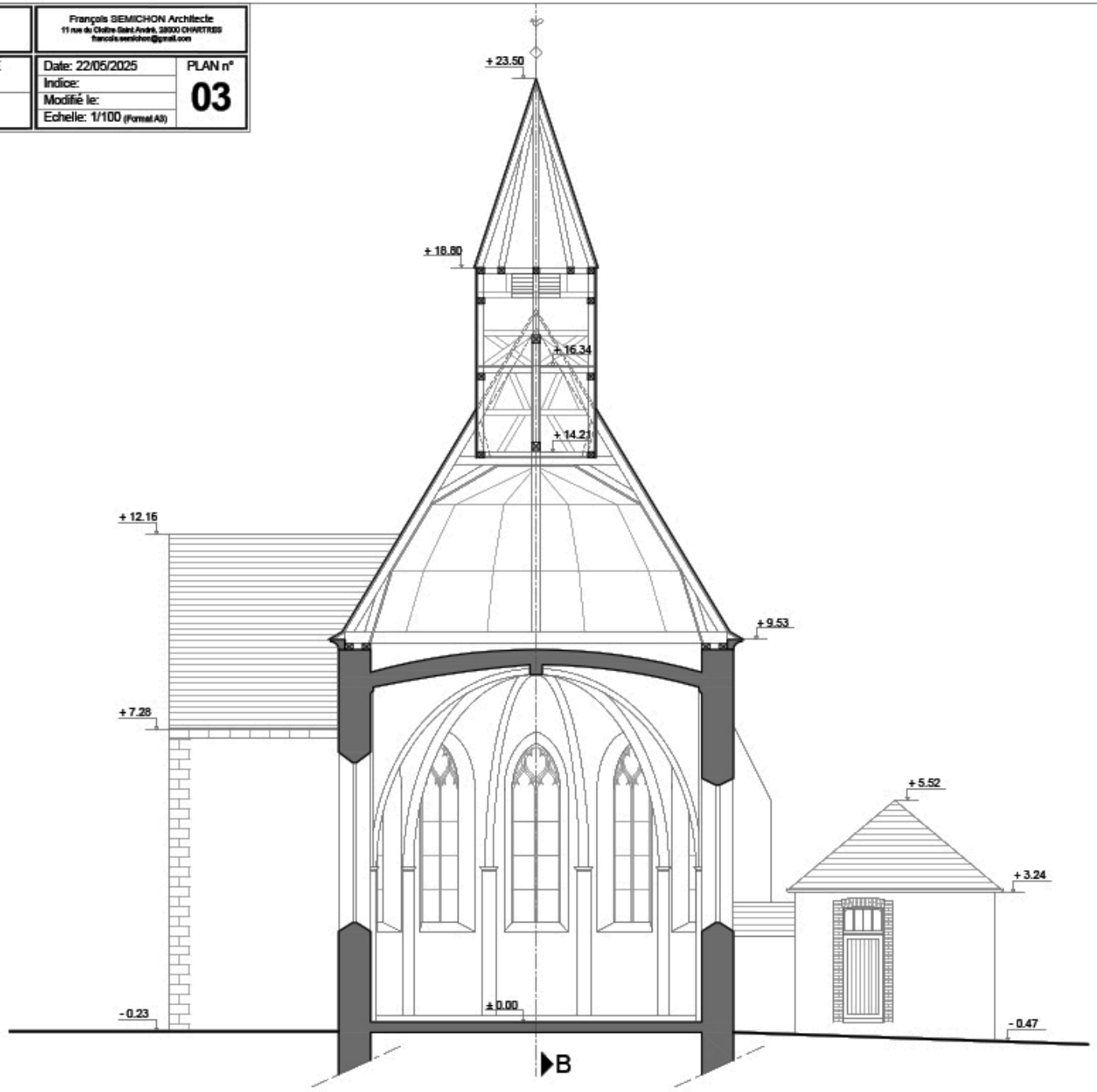

COMMUNE DE RECLAINVILLE 28150 RECLAINVILLE	François SIEMICHON Architecte 11 rue du Cloître Saint André, 28000 CHARTRES francois.siemichon@gmail.com	
RESTAURATION DE L'EGLISE SAINT PIERRE	Date: 22/05/2025 Indice: Modifié le: Echelle: 1/100 (Format A3)	PLAN n° **04**
COUPE BB		

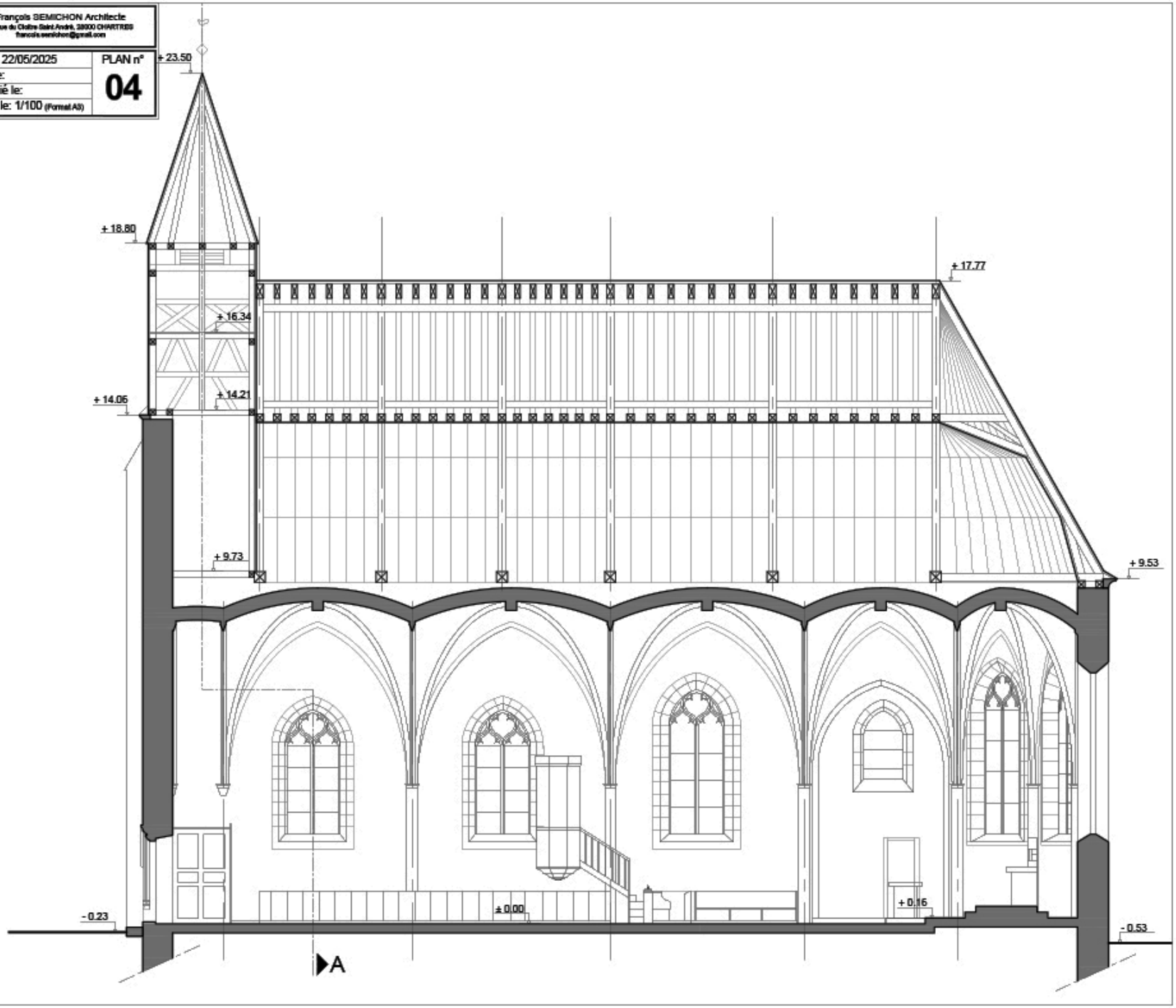

COMMUNE DE RECLAINVILLE 28150 RECLAINVILLE	François SIEMICHON Architecte 11 rue du Cloître Saint André, 28000 CHARTRES francois.siemichon@gmail.com	
RESTAURATION DE L'EGLISE SAINT PIERRE	Date: 22/05/2025 Indice: Modifié le: Echelle: 1/100 (Format A3)	PLAN n° **05**
FACADE NORD		

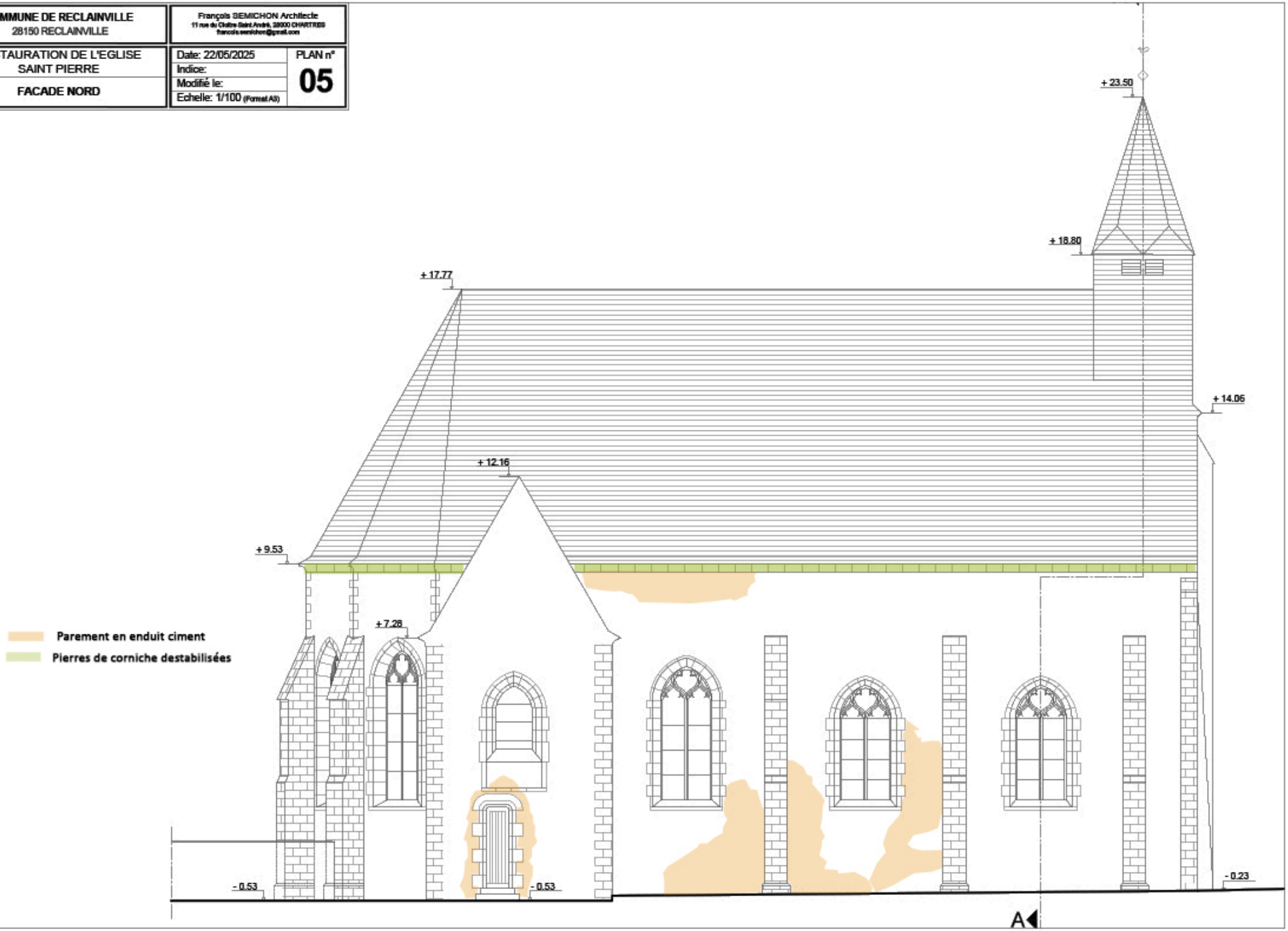

COMMUNE DE RECLAINVILLE 28150 RECLAINVILLE	François SIEMICHON Architecte 11 rue du Cloître Saint André, 28000 CHARTRES francois.siemichon@gmail.com	
RESTAURATION DE L'EGLISE SAINT PIERRE	Date: 22/05/2025 Indice: Modifié le: Echelle: 1/100 (Format A3)	PLAN n° 06
FACADE SUD		

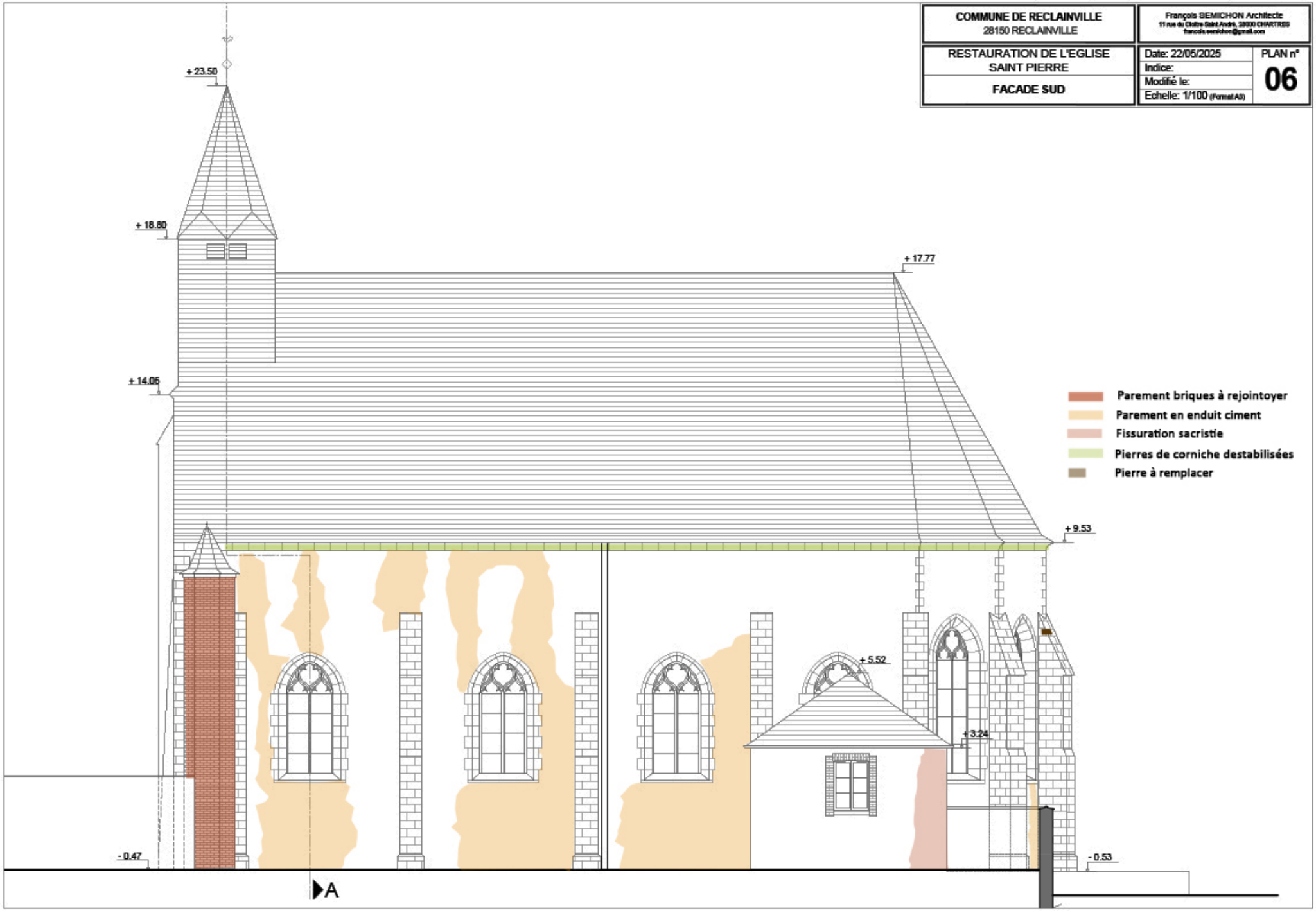

COMMUNE DE RECLAINVILLE 28150 RECLAINVILLE	François SIEMICHON Architecte 11 rue du Cloître Saint André, 28000 CHARTRES francois.siemichon@gmail.com	
RESTAURATION DE L'EGLISE SAINT PIERRE	Date: 22/05/2025 Indice: Modifié le: Echelle: 1/100 (Format A3)	PLAN n° **07**
FACADE EST		

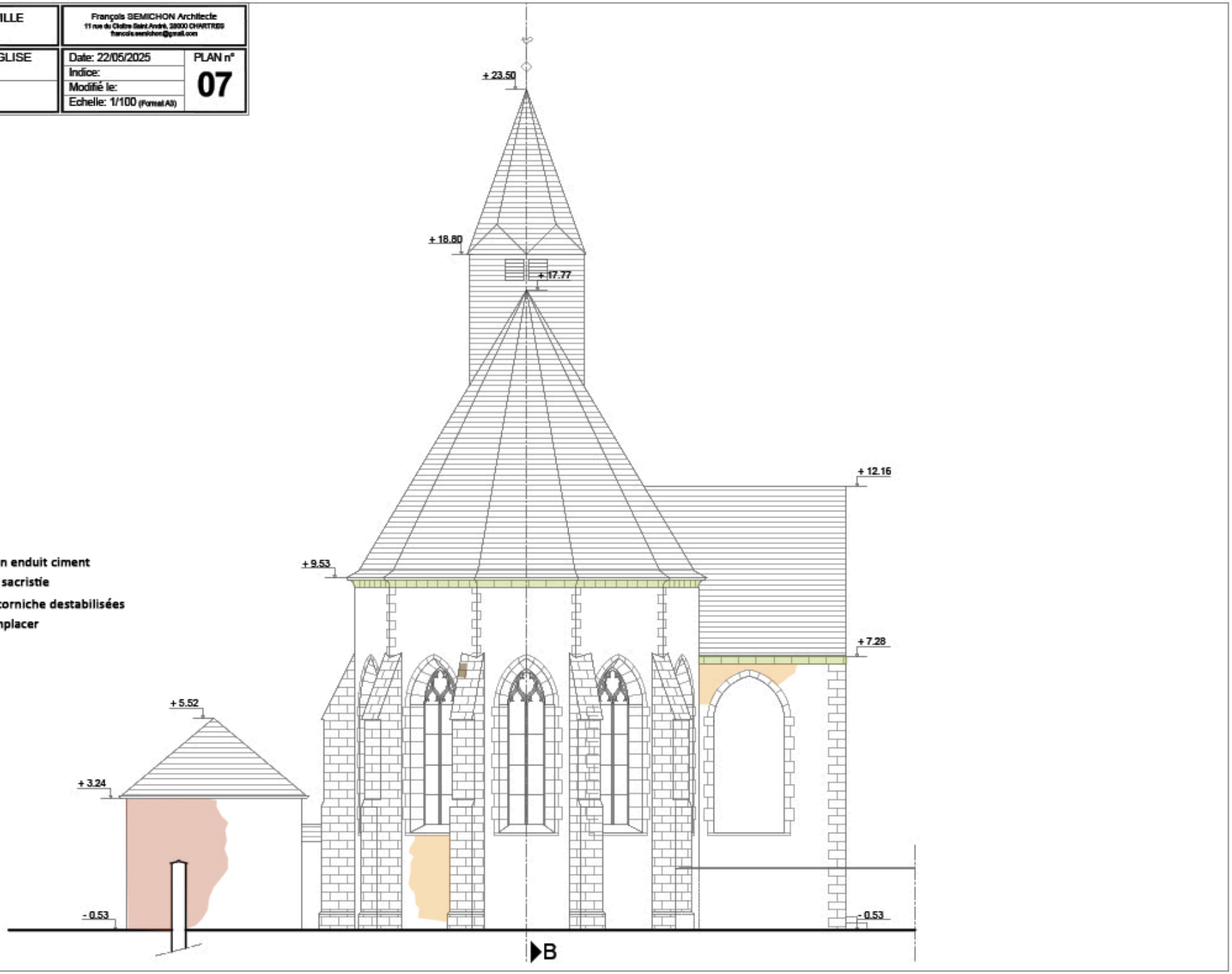

COMMUNE DE RECLAINVILLE 28150 RECLAINVILLE	François SIEMICHON Architecte 11 rue du Cloître Saint André, 28000 CHARTRES francois.siemichon@gmail.com	
RESTAURATION DE L'EGLISE SAINT PIERRE	Date: 22/05/2025 Indice: Modifié le: Echelle: 1/100 (Format A3)	PLAN n° **08**
FACADE OUEST		

